



Rapport Financier Semestriel

Septembre 2021



Arrêté au 16 décembre 2021

Table des matières

I.	Rapport Semestriel d'Activité _____	1
II.	Etats Financiers semestriels Consolidés _____	25
III.	Notes Explicatives _____	31
IV.	Notes relatives à certains postes de bilan et du compte de résultat _____	37
V.	Informations Boursières _____	52
VI.	Attestation du responsable du Rapport Financier Semestriel _____	55
	Informations sur l'entreprise _____	56



I. Rapport Semestriel d'Activité

Le présent rapport d'activité du premier semestre 2021/2022 doit être lu en liaison avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés du semestre clos le 30 septembre 2021 et le Rapport Financier Annuel du Groupe pour l'exercice clos au 31 mars 2021.

Le Groupe GECI International est spécialisé dans le Digital et la Technologie. Depuis sa création, GECI International innove aux côtés des acteurs majeurs de l'industrie et des services et offre services, solutions et produits intelligents, à ses clients, grands comptes, PME et Start-ups. Avec un réseau de partenaires technologiques et de compétences à l'échelle mondiale, le Groupe apporte des solutions intégrées et compétitives pour la Finance, les Services, l'Industrie et la Recherche.

A la suite de son désengagement en 2020 du secteur automobile, le Groupe GECI International a décidé en 2021 d'inscrire son redéploiement autour de ces deux pôles historiques, le **DIGITAL** et la **TECHNOLOGIE**, pour consolider les bases de son développement et engager une stratégie de conquête commerciale, résolument offensive, pour renforcer ses positions sur des marchés en forte croissance.

Le pôle **DIGITAL** est intimement lié aux métiers de la transition numérique tels l'informatique, les calculs hautes performances, la cybersécurité. Le Groupe a choisi de se positionner sur ces métiers vus leur rôle majeur dans l'économie, de plus en plus central dans les entreprises et de plus en plus critique.

Les challenges que les entreprises relèvent tous les jours sont de plus en plus complexes, ceci dans un environnement toujours plus concurrentiel où l'agilité, la pertinence, la réactivité, le coût, la fiabilité sont devenus les clés du succès des entreprises. Il s'agit de les accompagner dans leur développement et leur support, mais également d'apporter des solutions avec l'offre HPC, correspondant principalement au besoin de traiter des bases de données de très grandes dimensions (informations pour les distributeurs de produits par exemple), et bien évidemment, la problématique critique de la sécurité des données informatiques au travers de la mise en place d'une plateforme de solutions et produits de cybersécurité.

Le deuxième pôle auquel s'adresse la société, le pôle **TECHNOLOGIE** consiste en l'offre d'expertise dans différents domaines de la technologie. Elle inclut également une offre liée aux métiers de l'ingénierie des transports, de l'environnement, des télécommunications et de l'infrastructure.



Dans ce contexte, la Société noue des alliances et des partenariats avec des entreprises technologiques offrant solutions et produits intelligents, leaders mondiaux dans leurs domaines de compétences.

Le Groupe accompagne désormais dans leur recherche de compétitivité, les grands acteurs économiques tels les grandes entreprises de la finance, des services, des institutions publiques et des startups, dans leur digitalisation et l'intégration de nouvelles technologies.

Des premiers résultats tangibles de cette relance de l'activité ont été enregistré au cours du semestre, à l'image du renouvellement de contrats majeurs en France ou la conquête de nouveaux marchés au Brésil. Au global, la croissance soutenue en calcul haute performance (HPC) et la reprise en Finance & Télécoms ont permis de compenser le ralentissement des activités affectées par la persistance des effets de la crise sanitaire sur les activités infra-IT plus particulièrement. Ces évolutions s'accompagnent d'une amélioration du résultat opérationnel courant par rapport à l'année précédente et d'un renforcement de la structure financière, confirmant le bien fondé des actions stratégiques entreprises depuis deux ans.

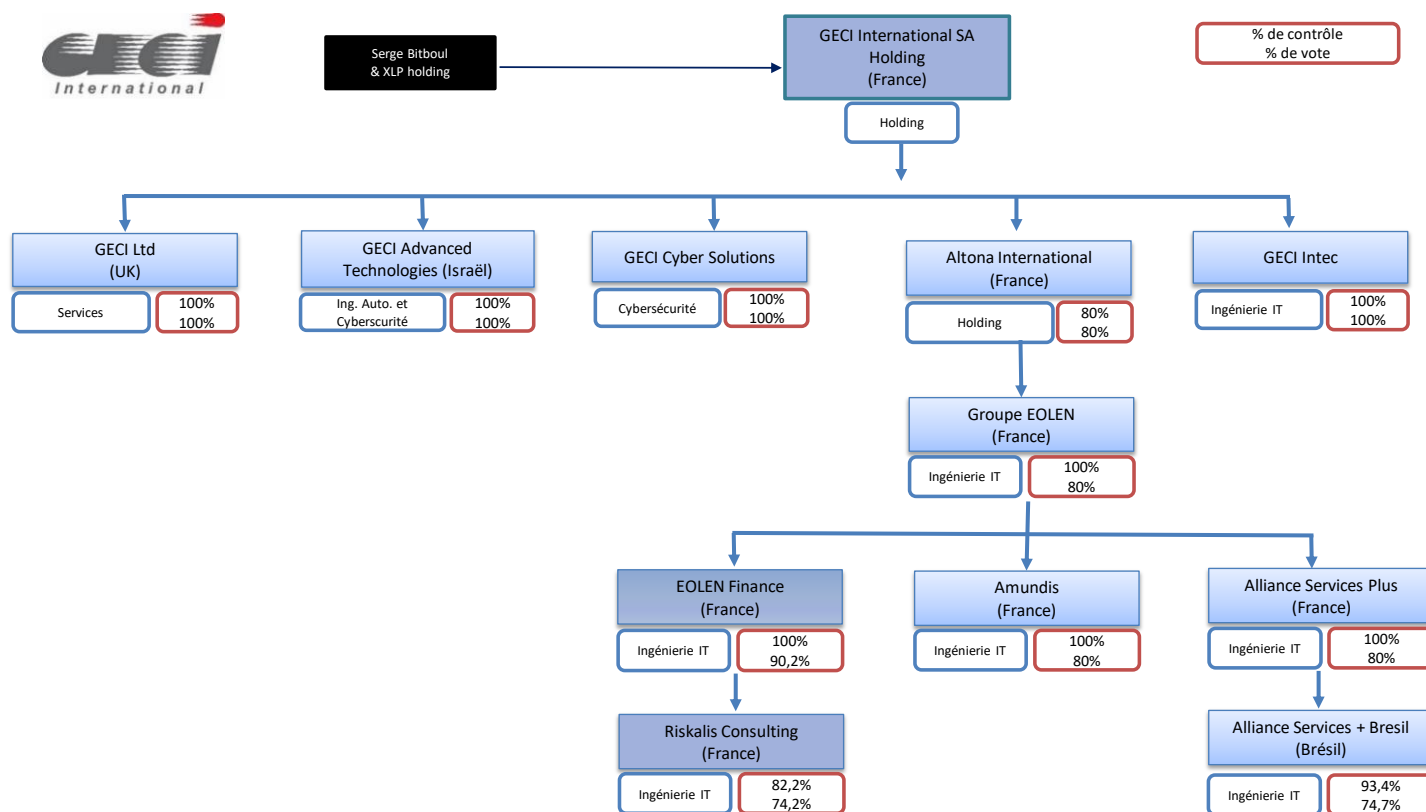
Fort de ces éléments, le Groupe prévoit d'aller au-delà et de conclure plusieurs nouveaux contrats avant la fin de l'exercice, en tirant notamment parti des investissements engagés dans la recherche et l'industrie. Dans un contexte de renouveau industriel et technologique voulu par les pouvoirs publics, les opportunités se multiplient, et les piliers du Groupe que sont les développements, la production et la sécurité informatiques, les télécoms, le HPC ou la conception de solutions et produits intelligents sont des terrains où le Groupe entend affirmer ses ambitions de développement.

La mise en place du financement par l'émission d'ORNAN (Obligation Remboursable en Numéraire et/ou Actions Nouvelles) a été décisive pour faire face aux besoins de trésorerie de l'entreprise à court et moyen termes et pour lui permettre de continuer à assainir sa situation financière.

Le Groupe ambitionne de retrouver rapidement l'équilibre et d'inscrire son développement dans une nouvelle trajectoire de croissance rentable.



1 . 1. Organigramme du Groupe



1 . 2. Informations Chiffrées à fin septembre 2021

Le chiffre d'affaires du Groupe au premier semestre 2021-22 atteint 8,4 millions d'euros (+ 20,4% à taux de change constant et stable à taux de change courant), contre 8,4 millions d'euros à la même période de l'exercice précédent. Le ralentissement des activités affectées par la crise sanitaire a été quasi intégralement compensé par la belle performance du Brésil, la croissance soutenue en calcul haute performance (HPC) et la reprise en Finance & Télécoms.

Au 30 septembre 2021, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe tient compte d'un effet de change négatif au Brésil pour un montant de 0,2 million d'euros, soit 2,5 % du chiffre d'affaires, compte tenu de la dévaluation du Real brésilien face à l'euro au cours du premier semestre 2021-22.

Le Groupe compte à fin septembre 2021 un effectif total de 491 personnes. Afin d'accompagner la montée en gamme de ses offres et soutenir son retour à la croissance, le Groupe a renforcé son

équipe commerciale et ses embauches de collaborateurs spécialisés, ainsi que son réseau international de partenaires commerciaux, technologiques et recrutement.

Chiffre d'Affaires

A la suite de son désengagement en 2020 du secteur automobile, le Groupe a redéfini au cours du semestre ses activités opérationnelles en deux pôles d'activités :

- le **Digital**, regroupant les offres de calcul haute performance, d'infra-IT, et de cybersécurité,
- la **Technologie** avec les offres expertes en télécoms, ingénierie, solutions et produits intelligents.

en M€	Avr.21 à Sep.21 (6 mois)		Avr.20 à Sep.20 (6 mois)		Variation
	en M€	en % du CA	en M€	en % du CA	
<u>Technologie</u>					
Brésil	1,76	20,9%	1,27	15,1%	+ 38,9%
Energie Transport Industrie	0,24	2,9%	0,25	3,0%	- 4,5%
Télécoms	1,39	16,6%	1,37	16,4%	+ 1,3%
Israël	0,00	0,1%	0,12	1,4%	N/S
Afrique du Sud	0,23	2,7%	0,51	6,1%	- 55,7%
Total	3,62	43,1%	3,52	41,9%	+ 2,9%
<u>Digital</u>					
Banque et Assurances	1,78	21,2%	1,64	19,6%	+ 8,2%
Infogérance et Cyber	1,73	20,7%	2,14	25,4%	- 18,8%
HPC	1,26	15,0%	1,10	13,1%	+ 14,8%
Total	4,77	56,9%	4,88	58,1%	- 2,1%
Chiffre d'Affaires Total	8,40	100%	8,40	100%	- 0,0%

- **La Technologie : 3,62 millions d'euros, soit 43,1 % du chiffre d'affaires du semestre**

Le pôle Technologie enregistre un chiffre d'affaires en amélioration de + 2,9% par rapport à l'année précédente. Les activités Télécoms en France reprennent le chemin de la croissance (+ 1,3%) et le chiffre d'affaires de la filiale brésilienne (+ 55,7% à taux de change constant) bénéficie de la transformation d'un important contrat pour le déploiement de réseaux mobiles signé en décembre 2020. Ces bonnes performances compensent le ralentissement des autres activités en France et en Afrique du Sud.



- **Le Digital : 4,77 millions d'euros, soit 56,9 % du chiffre d'affaires du semestre**

Le pôle Digital enregistre un léger recul (- 2,1%) par rapport au premier semestre de l'exercice précédent. Les activités Infra-IT sont impactées par le non-renouvellement de certains contrats dans un contexte de crise sanitaire. Cette évolution a été compensée par la forte croissance en HPC (+ 14,8%) et celle de l'activité Finance qui retrouve également un rythme de croissance plus normatif avec des ventes en progression de + 8,2% sur le semestre.

- **Évolution du chiffre d'affaires par zone géographique**

Au 30 septembre 2021, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe se répartit entre la France (76,3%), le Brésil (20,9%) et l'Afrique du Sud (2,7%).

en M€	Avr.21 à Sep.21 (6 mois)		Avr.20 à Sep.20 (6 mois)		Variation
	en M€	en % du CA	en M€	en % du CA	
Afrique du Sud	0,23	2,7%	0,51	6,1%	- 55,7%
Brésil	1,76	20,9%	1,27	15,1%	+ 38,9%
France	6,41	76,3%	6,51	77,5%	- 1,5%
Israël	0,00	0,1%	0,12	1,4%	N/S
Chiffre d'Affaires Total	8,40	100%	8,40	100%	- 0,0%

Résultat

En M€	Semestre 1			Exercice		
	2021-2022	2020-2021	Ecart	2020-2021	2019-2020	Ecart
Chiffre d'affaires	8,4	8,4	(0,0)	16,7	25,5	(8,9)
Résultat opérationnel courant	(0,8)	(1,3)	0,5	(1,6)	(2,9)	1,3
marge en %	-9%	-16%		-9%	-11%	
Résultat courant avant impôt	(1,5)	(1,4)	(0,1)	1,0	(6,5)	7,5
résultat net consolidé	(1,5)	(2,1)	0,6	0,3	(6,9)	7,2
Résultat net part du Groupe	(1,4)	(1,7)	0,4	0,7	(6,4)	7,2

- **Résultat Opérationnel Courant**

Le résultat opérationnel courant est négatif de (0,8) million d'euros sur le premier semestre de l'exercice 2021-22, contre (1,3) million d'euros au premier semestre de l'exercice précédent. Cette évolution s'explique principalement par une amélioration de la marge brute par rapport à l'année précédente. Le poids du coût des consultants en inter-contrats (période d'inactivité entre deux



missions) demeure encore important ; leur optimisation en cours et la poursuite des efforts de baisse des coûts fixes devraient permettre de soutenir l'amélioration de l'efficacité opérationnelle. Les frais généraux ont légèrement augmenté par rapport au second semestre de l'exercice 2020-21 en raison de frais non récurrents.

- **Résultat Net**

Le résultat net part du Groupe du premier semestre de l'exercice 2021-22 fait ressortir une perte de (1,4) million d'euros contre une perte de (1,7) millions d'euros pour la même période de l'exercice précédent. Ce résultat comprend pour un montant de (0,4) M€ des frais non récurrents liés notamment à la prime d'émission des obligations convertibles émises en juillet 2021.

Situation Financière

En M€	2020-2021 <i>6 mois</i>	2019-2020 <i>6 mois</i>	Variation	En %
Résultat net part du Groupe	(1,35)	(1,71)	0,35	-21%
Capital social	0,6	2,4	(1,8)	-75%
Primes d'émission	70,5	67,0	3,5	5%
Capitaux Propres (Part du Groupe)	(0,5)	(5,9)	5,4	-91%
<i>Endettement total Net</i>	<i>20,0</i>	<i>22,8</i>	<i>(2,8)</i>	<i>-12%</i>
<i>Trésorerie et équivalents</i>	<i>0,8</i>	<i>0,7</i>	<i>0,1</i>	<i>15%</i>

Après la prise en compte du résultat semestriel, les capitaux propres part du Groupe au 30 septembre 2021 sont négatifs de (0,5) millions d'euros, contre (1,0) million d'euros au 31 mars 2021 et (5,9) millions d'euros au 30 septembre 2020. Ils intègrent les différentes augmentations de capital issues de l'exercice des BSAR A, de la conversion des ORNAN et enfin de l'exercice des BSAE₁ liés à la Fiducie, pour un montant global de 1,7 million d'euros. L'endettement net total est de 20,0 millions d'euros. L'endettement financier net du Groupe s'élève à 10,1 millions d'euros et les liquidités à 0,8 million d'euros.

La Société a procédé à un financement par voie d'ORNAN en septembre 2020. Le contrat prévoyait l'émission de 1 000 ORNAN. A la date d'arrêté des comptes semestriels, 400 ORNAN ont été souscrites et totalement converties en actions nouvelles (pour un total de 305 833 332 actions créées). Par ailleurs, 3 000 obligations convertibles en actions ont également été émises en juillet 2021. La valeur nominale de l'obligation est de 1 000 euros. La totalité a été souscrite, dont 2 944 ont été apportées à la Fiducie constituée pour équitiser cette dette obligataire. 1 300 OC feront l'objet d'un remboursement en numéraire et 1 644 seront remboursées en actions nouvelles. A la date de clôture au 30 septembre 2021, 0,4 million d'euros ont été équitizés et ont donné lieu à la



création de 41,6 millions d'actions nouvelles. Il reste donc à cette date-là 2,5 millions d'euros à équitizer. Ce montant viendra renforcer les capitaux propres du Groupe au moment de leur équitization.

1 . 3. Perspectives

Le Groupe entend renforcer son chiffre d'affaires et sa profitabilité avec notamment :

- L'élargissement de son offre à forte valeur ajoutée et l'augmentation significative de son taux de facturation journalier moyen ,
- L'extension de ses alliances internationales et partenariats pour renforcer son offre experte, sa plateforme de solutions et produits de cybersécurité et ses capacités technologiques.

Le Groupe poursuit son redéploiement sur les marchés à forte valeur ajoutée du Digital et des Technologies. D'ores et déjà en ordre de marche, le Groupe se focalise sur une croissance accompagnée de son retour à l'équilibre financier et à la profitabilité. Ses activités phares telles l'infra-IT, les télécoms, le HPC... sont déjà en marche pour reconquérir des parts de marché auprès de grands souscripteurs. Cette tendance devrait se poursuivre au second semestre et confirmer ainsi le retour à une croissance compétitive.

1 . 4. Facteurs de Risques et principales incertitudes

Ces éléments sont décrits dans le paragraphe « Facteurs de risques » du rapport de gestion inclus dans le rapport financier annuel de l'exercice clos le 31 mars 2021, et appellent les mises à jour suivantes :



1.4.a. Risques financiers

Risque de liquidité/trésorerie

Le risque de liquidité correspond au risque d'incapacité à faire face aux échéances de remboursement des dettes bancaires et plus généralement aux autres obligations financières. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Les conséquences de la crise sanitaire ont pesé encore plus sur ce risque et a amené le Groupe à revoir ses prévisions à la baisse et anticiper des impacts négatifs sur sa trésorerie.

Les dettes financières du Groupe, à la date du 30 septembre 2021, s'établissent à 10,9 millions d'euros. Une partie des dettes financières sont :

- des emprunts bancaires contractés par le Groupe Eolen avant son rachat par le Groupe et sont en cours de remboursement (0,5 million d'euros de capital restant dû à fin septembre 2021), pour rappel, il n'existe aucun covenant sur ces emprunts ;
- d'autres dettes liées au rachat des sociétés Eolen et aujourd'hui contestées (« put » et option de rachat à hauteur de 3,5 millions d'euros) ;
- des avances consenties sur créances cédées à hauteur de 1,6 million d'euros
- des émissions d'OCA (à hauteur de 2,6 millions d'euros), dont la majorité a été apportée à la Fiducie pour être équitisée.
- l'application de l'IFRS 16 sur le retraitement des loyers pour 1,6 million d'euros.

Le Groupe a limité sa consommation de trésorerie depuis (i) l'abandon de l'activité automobile, et (ii) la diminution drastique des frais généraux. Les dettes accumulées durant la période de pandémie ont fait l'objet de moratoires pour une grande partie et ont été remboursées grâce notamment au deux financements mis en place depuis un an. En effet, ces financements ont permis au Groupe de faire face à ses besoins de trésorerie immédiats, et diminuer le risque de liquidité à court terme et de soutenir la relance de ses activités.

Le tableau ci-dessous illustre la répartition des dettes selon leur nature et leurs catégories.



En k€	Sept.21				Mars.21
	Total	à un an au plus	+ de 1 an à - de 5 ans	à + de 5 ans	Total
Dettes Loyers	1 586	481	1 104		1 823
Dettes Bancaires	547	547			1 138
Autres dettes financières	77	76	1		77
Crédit Vendeur	700		700		700
"Put"	2 750		2 750		2 750
ORNAN					750
OC	56		56		
BSAE ₁	876	846	31		
BSAE ₂	1 644	1 644			
Comptes courants actionnaires	11	11			609
Factor	1 598	1 598			1 911
Découverts et autres	1 049	1 049			1 035
Dettes financières	10 895	6 252	4 642		10 793
<i>dont court et moyen terme</i>	<i>6 252</i>	<i>6 252</i>			<i>5 957</i>
<i>dont long terme</i>	<i>4 642</i>		<i>4 642</i>		<i>4 836</i>
Disponibilités et assimilés	(807)	(807)			(1 198)
Endettement (Trésorerie) Net(te)	10 087	5 445	4 642		9 596

Le plan de trésorerie a été établi, en tenant compte dans le calcul du fonds de roulement sur les 12 prochains mois, des échéances et obligations financières, notamment du remboursement des dettes bancaires. Les dettes fiscales et sociales, dont des moratoires ont déjà été obtenus, ont fait l'objet de report et de demande d'étalement. Selon la même méthode que lors de la clôture au 31 mars 2021, et lors des clôtures précédentes, des risques et provisions n'ont pas été inclus dans les prévisions de trésorerie, en se basant sur plusieurs critères : (i) l'état d'avancement des procédures (absence de clôture d'instruction, échanges entre les parties, nouvelles demandes envisagées par la Société...), (ii) l'analyse juridique des dossiers, (iii) le caractère certain/incertain des probabilités de sorties de trésorerie, (iv) et en tenant compte des avis des conseils juridiques de la Société. Une analyse de l'impact de ces litiges sur le plan de trésorerie est indiquée dans la note 6.6.4 « Base de préparation des états financiers consolidés, et continuité d'exploitation » du Rapport Financier Annuel 2020-21.

Ce plan, intégrant toutes les filiales françaises, a été établi en fonction de la conjoncture actuelle. Les prévisions d'activité ont été fixées sur la base d'un exercice normatif, tenant compte d'une projection de croissance de son chiffre d'affaires. Le plan qui a été établi intègre notamment :

- Les moratoires déjà obtenus (divers litiges, Pole Emploi, TVA etc.) pour certaines entités françaises, des négociations sont en cours afin d'étaler sur plusieurs mois le paiement d'autres charges ;



- Les coûts de redéploiement (renforcement des équipes opérationnelles ...);
- Les demandes de remboursement des crédits d'impôt ;
- Le financement en cours (les ORNAN dont le contrat a été signé le 30 septembre 2020) ;
- Le nouveau financement (émission d'OC et la constitution de la Fiducie).

La mise en place de ces financements a permis au Groupe de se doter des ressources financières suffisantes afin de faire face à ses obligations et ses besoins de trésorerie à court et moyen termes. La Société dispose ainsi d'une réserve de liquidités considérée décisive pour renforcer le fonds de roulement nécessaire pour les douze prochains mois et rembourser les dettes échues et moratoriées. La Société pourra également utiliser le financement mis en place de manière à renforcer sa structure financière, soutenir sa stratégie de redéploiement et saisir de nouvelles opportunités de développement.

En tenant compte de ces éléments, le plan de trésorerie, dont le suivi se fait quotidiennement, présente un excédent à la fin de la période de 12 mois.

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net reste élevé, à court et moyen termes, tant que la période de crise sanitaire perdure et qu'elle continue d'impacter la conjoncture économique.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients.

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients. Le Groupe a mis en place une politique de suivi des créances clients permettant de contrôler en permanence l'exposition au risque de crédit. Des évaluations du profil de risque sont établies pour les clients dont l'encours dépasse un certain montant établi via le contrat d'affacturage. Le risque de défaillance de ses clients est quant à lui limité compte tenu de la qualité de son portefeuille constitué, pour les premiers d'entre eux, par de grands groupes industriels mondiaux.

Les créances clients font l'objet d'une analyse individuelle déclenchant le cas échéant un provisionnement. Le délai de règlement usuel est de 60 jours. Les créances pouvant présenter des pertes attendues font l'objet de provisions sans attendre le dépassement de délai de règlement. C'est ainsi que les clients contentieux dont la situation est irrémédiablement compromise sont provisionnés à 100%. Le Groupe n'a pas constaté de problème particulier sur le recouvrement de ses créances ni avant, ni pendant la crise sanitaire.



L'exposition maximum au risque de crédit est représentée par le coût amorti de chaque actif financier figurant au bilan. La Société estime qu'elle est moyennement exposée à ce risque sur le court et moyen termes.

Risques liés à d'éventuels engagements hors bilan

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des engagements hors bilan vis-à-vis de tiers, pris par le Groupe GECE International :

En k€	Sept.21			Mars.21
	Total	N+1	N+4 et au-delà	
Avance remboursable Région Lorraine ⁽¹⁾	7 116		7 116	17 200
Abandon de créances avec clause de retour à meilleur fortune ⁽²⁾	500		500	500
Garantie sur emprunts bancaires ⁽³⁾	273	273	-	273
Engagements hors bilan	7 889	273	7 616	17 973

⁽¹⁾ La société GECE International a garanti auprès de la Région Lorraine le remboursement des 3 avances consenties par cette dernière à Sky Aircraft pour un montant de 21,2 millions d'euros. De manière identique, GECE Aviation a garanti le remboursement d'une de ces avances pour un montant de 9,1 millions d'euros. Ces garanties ont été effectivement appelées par le Conseil Régional de Lorraine en décembre 2012 et en janvier 2013. A ce jour, une somme de 4 millions d'euros a été payée par le Groupe. GECE International a décidé, sur conseil de ses avocats, de ne pas passer de provision au titre de ces aides, en ce que les conditions de remboursement des deux premières avances ne sont pas réunies (9,1 millions d'euros au titre de l'implantation en région Lorraine, remboursable dans le cas où la Sky Aircraft s'installerait dans une autre région que la Région Lorraine ; 7,1 millions d'euros au titre de l'industrialisation, remboursable dès la vente du premier avion) et en ce que le versement de la dernière aide - avance de trésorerie en attendant la mise en place des financements convenus par les partenaires privés et publics – peut s'analyser comme s'inscrivant dans le cadre de la participation au capital de GECE Aviation, telle que contractualisée à l'origine entre le Groupe et la Région. Le 16 avril 2013, le Tribunal de Commerce de Briey a prononcé la liquidation judiciaire de la société SKY AIRCRAFT. Le 27 avril 2021, Tribunal Judiciaire de Metz a décidé que la validité de la mise en jeu de la garantie de GECE International vis-à-vis de SKYAIRCRAFT ou GECE AVIATION au profit de la région Grand Est n'est reconnue que pour les 2^{ème} (7 millions d'euros) et 3^{ème} (5 millions d'euros) avances remboursables.

Il est rappelé que le protocole d'accord signé en 2014 entre GECE International et la Région Lorraine encadre l'exercice de toute garantie au remboursement ou à l'imputation des 4 millions d'euros et que les conditions de règlement de toute dette de garantie ne sont pas réunies à ce jour. Il est



également précisé qu'en vertu de ce protocole, le remboursement de toute dette éventuelle est subordonné et limité à 10% du résultat net annuel de la société sur l'exercice de la date du jugement définitif.

La décision de la chambre commerciale du tribunal judiciaire de Metz n'engage en rien la pérennité de la Société et ne compromet pas la poursuite de ses activités. En outre, la Société examine toutes les voies de recours utiles, en lien avec le protocole d'accord signé en 2014.

⁽²⁾ La société GECI International a bénéficié d'un abandon de créances de 0,5 million d'euros accordé par la société XLP Holding ex-GTH en juillet 2004. Cet abandon est assorti d'une clause de remboursement éventuel en cas de retour à meilleure fortune. La clause de retour à meilleure fortune a été modifiée par des avenants du 3 octobre 2005, 26 novembre 2009, 22 juillet 2010, 16 juillet 2016 et le 9 décembre 2020. Le retour à meilleure fortune se définit comme suit : des comptes approuvés par l'assemblée générale faisant apparaître pour la deuxième année consécutive un résultat net consolidé supérieur ou égal à 1,3 million d'euros ou une situation nette consolidée supérieure ou égale à 5 millions d'euros, étant entendu que le calcul de la situation nette consolidée ne tiendra pas compte des montants ayant pour origine toute augmentation de capital passée ou future, des opérations internes de restructuration et/ou des opérations de refacturation. La clause de retour à meilleure fortune n'est pas applicable au 30 septembre 2021. Cette clause est valable jusqu'au 31 décembre 2024.

⁽³⁾ L'emprunt Caisse d'Epargne IDF, de 1,5 million d'euros (capital restant dû 0,3 million d'euros) est garanti par un nantissement des titres Amundis.

Le degré de criticité de ce risque est estimé « moyen » à court terme. A long terme, selon les issues des procédures évoquées sur le point n° 1, le degré de criticité peut évoluer.

Risque de taux.

Le risque de taux porte uniquement sur une partie de l'endettement bancaire du Groupe (l'emprunt BNP) et les avances sur créances cédées au factor, les autres dettes financières (crédit-vendeur, option de rachat, dettes vis-à-vis d'actionnaires, avances liées à des OC non encore converties) n'étant pas soumises à des taux d'intérêts variables. Ce risque s'est considérablement réduit, car aucun nouvel emprunt bancaire n'a été souscrit. Durant la période de la crise sanitaire, les échéances bancaires ont été suspendues et ont repris au mois de novembre 2020. Le tableau ci-dessous reprend les mêmes chiffres expliqués dans la rubrique « Risque de liquidité/trésorerie » ci-dessus.



En k€	Sept.21			Mars.21
	Total	à un an au plus	+ de 1 an à - de 5 ans	Total
Dettes Loyers	1 586	481	1 104	1 823
Dettes Bancaires ⁽¹⁾	547	547		1 138
Autres dettes financières	77	76	1	77
Crédit Vendeur	700		700	700
"Put"	2 750		2 750	2 750
ORNAN				750
OC	56		56	
BSAE ₁	876	846	31	
BSAE ₂	1 644	1 644		
Comptes courants actionnaires	11	11		609
Factor ⁽²⁾	1 598	1 598		1 911
Découverts et autres	1 049	1 049		1 035
Dettes financières	10 895	6 252	4 642	10 793
<i>dont court et moyen terme</i>	<i>6 252</i>	<i>6 252</i>		<i>5 957</i>
<i>dont long terme</i>	<i>4 642</i>		<i>4 642</i>	<i>4 836</i>
Disponibilités et assimilés	(807)	(807)		(1 198)
Endettement (Trésorerie) Net(te)	10 087	5 445	4 642	9 596

(1) Les dettes bancaires mentionnées correspondent à la somme des emprunts détaillés ci-dessous :

- l'emprunt Caisse d'Epargne IDF d'un montant de 1,5 million d'euros (capital restant dû 0,08 million d'euros) porte intérêt au taux fixe de 4,2% et est garanti par un nantissement à 100% des titres Amundis.
- l'emprunt BPI de 2,7 millions d'euros (capital restant dû 0,47 million d'euros) au taux fixe de 3,68% est également comptabilisé au 30 septembre 2021.

(2) Le Groupe EOLEN a mis en place un contrat de factoring avec la société FactoFrance. Le contrat a été conclu pour une durée indéterminée. Chaque partie peut résilier le contrat à tout moment moyennant un préavis de 3 mois. Les sociétés concernées par le contrat sont EOLEN Finance, Groupe EOLEN, AMUNDIS et ALLIANCE SERVICES Plus. La commission spéciale de financement est égale à la moyenne mensuelle établie le mois précédent de l'EURIBOR 3 mois majoré de 1,30% (130 points de base). Par ailleurs, la commission d'affacturage s'élève à 0,19% HT des créances cédées avec un minimum de 40 K€ HT par an.

En conclusion, GECl International estime être moyennement exposé au risque de taux, à court, moyen ou à long termes.



Risques liés à la dépréciation de la marque Eolen

La marque, dont la valeur comptable au bilan est de 4,8 millions d'euros, a été évaluée par la méthode des redevances. La marque est une marque corporate avec 13 ans d'existence bénéficiant d'une forte visibilité sur le marché des Entreprises de Services Numériques au regard de la taille de la société.

La Société se focalise sur des marchés porteurs dans lesquels elle a déjà un rôle à jouer (DIGITAL & TECHNOLOGIE). Son expérience et son savoir-faire sont reconnus et lui permettent de maintenir ses référencements majeurs et assurer un niveau minimum mais suffisant d'activités. A la date de clôture, aucun indice de perte de valeur n'a été constaté. La Société estime le degré de criticité de ce risque « moyen » à court et moyen termes.

Risque de recours à de nouveaux financements complémentaires en cas de dégradation de la situation financière de la Société

Les besoins en fonds de roulement de la Société ont été établis sur la base de prévisions qui tiennent compte de plusieurs facteurs. La non-réalisation d'une ou plusieurs hypothèses retenues, peuvent impacter les résultats de la Société, sa situation financière et ainsi augmenter son besoin en trésorerie. Aussi, il n'est pas exclu que la Société, en fonction de son développement, ait recours à des financements complémentaires. Le Groupe travaille sur un accompagnement de nouveaux partenaires bancaires afin de limiter le recours à une opération en capital qui entraîne une dilution du capital et une pression sur le cours boursier.

La Société estime, à date, que l'enveloppe nette de 9,3 millions d'euros (dont 4 millions d'euros ont déjà été tirés), devrait être suffisante pour couvrir cet aléa négatif. La Société estime le degré de criticité de ce risque « moyen ».

Risque de change.

Le Groupe est moyennement exposé à ce risque car la politique du Groupe est de facturer, autant que possible, dans la devise de ses coûts directs, ce qui réduit son risque de change. En d'autres termes, un contrat sera le plus souvent facturé dans la devise correspondant aux principaux coûts de réalisation du contrat. Ce risque ne fait pas l'objet d'une couverture.

L'impact de la dévaluation d'une devise sur les comptes consolidés du Groupe se répercute notamment sur :

- l'endettement intragroupe libellé en euros pour les filiales GECl Ltd, AS+ Do Brasil et GECl Advanced Technologies.



- les soldes bancaires et le netting en devises étrangères du solde des créances et dettes (notamment sur GECL Ltd et AS+ Do Brasil)
- le résultat net des filiales étrangères.

Compte tenu de la dévaluation du Réal brésilien et la contribution des filiales étrangères dans les comptes consolidés du Groupe (plus de 23,7% du chiffre d'affaires total consolidé), la Société estime qu'elle est moyennement exposée à ce risque à court terme.

1.4.b. Risques liés à l'activité de la Société

Risques liés au marché et à la concurrence

Le marché dans lequel évolue le Pôle Technologie est très concurrentiel, notamment dans les principaux pays où le Groupe est présent.

Ce marché se concentre de plus en plus, avec de moins en moins d'acteurs, et le référencement devient une étape obligée pour collaborer avec les grands groupes industriels.

Cette pression concurrentielle pourrait entraîner une baisse des prix et des marges des prestations de la Société et par conséquent de ses bénéfices. Pour faire face à cette concurrence, le Groupe se spécialise sur des niches où ses compétences sont reconnues (notamment les métiers de la structure et l'intégration de systèmes), élargit sa gamme de services à forte valeur ajoutée, et améliore sa compétitivité en travaillant sur des alliances commerciales et/ou capitalistiques. Ses équipes commerciales ont comme mission principale de consolider les référencements et surtout d'obtenir de nouveaux référencements afin que le Groupe puisse se positionner sur de nouveaux appels d'offres. La signature d'un contrat cadre au Brésil et le renouvellement du contrat sur 5 ans dans le domaine du HPC, ainsi que d'autres, confortent le positionnement de la Société auprès des prescripteurs majeurs des marchés, ainsi que sa reconnaissance. La Société multiplie également les partenariats stratégiques en termes technologiques, pour étoffer ses offres et minimiser ses risques.

Le degré de criticité de ce risque est estimé « élevé » à moyen et long termes.

Risques liés à la conjoncture

Au même titre que l'ensemble des acteurs des services numériques, le Groupe est exposé au ralentissement de la croissance de certains marchés sur lesquels il est présent.

Le retrait de certaines offres, comme l'infogérance (- 19%) et l'industrie (- 5%), a été compensé par la croissance enregistrée sur les autres offres comme le HPC (+ 15%), la finance (+ 8%), mais



surtout par la croissance exceptionnelle de la filiale au Brésil (+ 39% à taux de change variable et + 55,7% à taux de change constant).

Ces développements ont été rendus possible grâce à la stratégie de renforcement des référencements sur les niches porteuses. L'équipe commerciale du Groupe poursuit cet objectif afin d'atténuer l'impact de la conjoncture sur la situation financière de la Société.

La Société estime son exposition à ce risque, « élevé » à court et moyen termes.

Risques de dépendance vis-à-vis d'un nombre réduit de clients

La stratégie du Groupe est aujourd'hui axée sur un accroissement de sa clientèle, sur une extension de ses activités dans des secteurs connexes, et enfin sur la valorisation de son savoir-faire et de sa connaissance des marchés internationaux au travers d'une offre de concepts et de projets en partenariat industriel.

Cette stratégie de développement devrait permettre au Groupe de se diversifier de façon beaucoup plus importante. Par ailleurs, le Groupe fait valoir son savoir-faire et ses relations privilégiées auprès des prescripteurs majeurs, pour entretenir une identité forte de sa marque EOLEN. Cela lui permet d'intégrer de nouveaux clients et de développer de nouveaux référencements tout en renforçant ses positions auprès de ses clients historiques.

Ce risque est considéré comme « moyen » par la Société à moyen et long termes.

Risques de bonne fin sur les opérations au forfait

Ces risques concernent, dans le conseil et le service en haute technologie, les contrats au forfait. En effet, le fournisseur s'engage sur la réalisation d'une prestation correspondant au cahier des charges initial émis par le client, et ce dans des délais et pour une somme forfaitaire négociée lors de la signature du contrat.

La gestion des risques sur contrat repose sur un management de programmes qui intègre des prévisions régulières, une replanification des ressources hebdomadaires et une distinction précise des réalisations qui relèvent soit du cahier des charges initial, soit de travaux complémentaires hors forfait facturables séparément.

Des clients historiques peuvent exiger la mise en place de tels contrats. Si tel est le cas, le Groupe s'assure que le forfait recouvre les dépenses qui devraient être engagées, que le projet est faisable dans les temps impartis en tenant compte d'aléas éventuels. De manière générale, les forfaits sont générateurs de marges plus importantes. Pour les sociétés Eolen, les contrats au forfait



représentent un peu moins de 21% du chiffre d'affaires pour 1,35 million d'euros. Le reste concerne l'Assistance Technique (contrats en Régie).

Néanmoins, le Groupe est attentif aux propositions commerciales ainsi que leurs suivis dès le moment où les projets sont gagnés. Le Groupe multiplie la sensibilisation des acteurs, et le contrôle concernant ces projets. Le chiffre d'affaires réalisé en « forfait » représente moins de 16% du chiffre d'affaires du Groupe. Le Groupe est exposé dans une moindre mesure à ce risque à court, moyen et long termes.

Risques en cas de croissance externe

La Société a réalisé plusieurs opérations de croissance externe significatives ces dernières années.

Ces expériences passées démontrent qu'il n'est pas exclu que le Groupe puisse connaître dans le futur, des difficultés d'intégration des sociétés nouvellement acquises. Ces risques sont notamment liés aux coûts cachés : litiges non identifiés, engagement hors bilan divers, fuites de cerveaux. Ces risques peuvent être liés également à des efforts importants de financement si la société intégrée est en difficulté financière. Néanmoins, ces risques sont souvent identifiés au cas par cas selon la situation financière de la société intégrée. Le Groupe se fait souvent accompagner dans l'analyse des données opérationnelles, juridiques et financières, pour limiter les imprévus.

Le Groupe poursuit sa stratégie de partenariats ou d'alliances capitalistiques afin de trouver des synergies à ses nouvelles activités et/ou consolider ses positions sur des marchés ciblés.

Les éventuelles acquisitions s'entendent, sous réserve de disposer des financements nécessaires et après avoir mobilisé les moyens nécessaires pour assurer la continuité d'exploitation du Groupe.

La Société estime être moyennement exposée à ce risque à court, moyen et long termes.

1.4.c. Risques juridiques

Propriété intellectuelle

A ce jour, la Société n'a jamais eu de litige relatif à ses droits de propriété intellectuelle ou à ceux des tiers et ne s'attend pas à ce qu'il y en ait dans le futur.

Faits exceptionnels et litiges

La société GECI International s'en rapporte aux informations qui ont été développées dans le Rapport Financier Annuel publié le 22 juillet 2021. Néanmoins, par suite d'évolutions procédurales postérieures à cette date, des précisions peuvent être apportées sur les dossiers suivants :



- **Les litiges liés à l'activité aéronautique du Groupe :**

Le litige opposant la Société à la Région Grand Est :

Dans le cadre du développement du programme Skylander en Région Lorraine, le Conseil Régional a passé avec la société Sky Aircraft une convention d'engagement partenarial en juin 2010, prévoyant le versement d'une subvention de 9,1 millions d'euros liée à l'installation de l'activité dans la Région, remboursable dans le cas où la Sky Aircraft s'installerait dans une autre région que la Région Lorraine. Suite aux difficultés de financement du programme, le Conseil Régional a octroyé en décembre 2011 une avance remboursable de 7 millions d'euros au titre de l'industrialisation, remboursable dès la vente du premier avion. Enfin le 30 janvier 2012, la société Sky Aircraft a reçu la somme de 5 millions d'euros au titre d'une convention d'avance de trésorerie en vue de financer le BFR du projet afin de permettre la continuité de l'exploitation. Faute d'avoir pu bénéficier des financements complémentaires nécessaires à la réalisation complète du programme, la société Sky Aircraft s'est déclarée en état de cessation de paiement et une procédure de redressement judiciaire a été ouverte le 4 octobre 2012, qui a abouti à la liquidation judiciaire de la société le 16 avril 2013. A compter de décembre 2012, le Payeur Général de Lorraine a appelé en garantie la société GECl International pour le remboursement des sommes versées à la société Sky Aircraft. La Région Lorraine a fait séquestrer 3,9 millions d'euros du CIR 2012 du groupe, ainsi que d'autres montants moins significatifs sur les différents comptes bancaires du Groupe. La société GECl International a assigné le Conseil Régional, le Président du Conseil Régional et le Comptable du Conseil devant le Tribunal de Grande Instance de Metz, afin de faire constater qu'elle n'est pas tenue du remboursement desdites sommes.

Dans le cadre du protocole de cession du Pôle Ingénierie à Alten en février 2014, il a été conclu un accord avec la Région Lorraine, décidant du paiement de 4 millions d'euros à la Région Lorraine, en contrepartie de la mainlevée des différentes procédures d'exécution forcées. Le contentieux sur le fond pour savoir si la Région Lorraine est légitime à appeler la Société en garantie se poursuivra. Dans ce protocole d'accord homologué le 3 mars 2014, il en résulte que :

- si le Tribunal faisait droit aux demandes de la société GECl International, le Conseil Régional serait irrecevable ou mal fondé à solliciter le remboursement des sommes versées, et devrait en outre, restituer la somme de 4 millions d'euros perçue en application du protocole.



- si le Tribunal rejetait les demandes de la société, alors le remboursement serait, en vertu de ce protocole, limité à 10% du résultat annuel net de la société GECl International sur l'exercice de la date du jugement définitif.

Le 16 avril 2013, le Tribunal de Commerce de Briey a prononcé la liquidation judiciaire de la société Sky Aircraft. La Société estime que la liquidation de sa filiale ne saurait être considérée comme une désimplantation en Région Lorraine.

Le jugement de ce contentieux a été rendu par la Chambre commerciale du Tribunal de Grande Instance de Metz le 27 avril 2021. Cette décision de première instance a débouté la société GECl International de sa demande de remboursement des 4 millions d'euros qu'elle a réglés au profit de la Région Lorraine. Elle a également retenu que la société était garante de deux des trois aides apportées à la société Sky Aircraft pour un montant de 11,1 millions d'euros, avant imputation des 4 millions d'euros qui ont déjà été réglés, sans toutefois condamner GECl International à cette dette de garantie. Il est rappelé que le protocole de conciliation, signé en février 2014 entre GECl International et la Région Lorraine, qui pour mémoire a été homologué devant les tribunaux de commerce de Paris et Nanterre, encadre l'exercice de toute garantie au remboursement ou à l'imputation des 4 millions d'euros et que les conditions de règlement de toute dette éventuelle est subordonné et limité à 10% du résultat net annuel de la société par exercice à compter de la date de la dernière décision de justice, dès lors qu'elle sera devenue définitive.

La société GECl International, qui continue à contester la remboursabilité des avances des aides publiques consenties, a décidé de faire appel de ce jugement. Le calendrier de la procédure en appel n'est pas encore connu.

La Société a décidé, sur conseil de ses avocats, et au regard des arguments développés et sur la nature de la dette litigieuse, qui est subordonnée, de provisionner le risque au titre de ces avances remboursables, uniquement dans les annexes.

La procédure introduite par des actionnaires de GECl AVIATION :

La Société GECl International a été assignée devant le Tribunal de Grande Instance de Paris par 13 actionnaires, pour diffusion d'informations financières fausses et/ou trompeuses sur le programme Skylander, et qui sollicitent au titre de leur indemnisation la somme de 1,92 million d'euros. Le 2 mars 2020, le tribunal judiciaire de Paris a rendu son jugement pour une condamnation pour un montant total de 0,55 million d'euros. Le Groupe a fait appel de cette décision le 6 mars 2020 et avec le soutien de nouveaux avocats, et d'une nouvelle argumentation qui a été ignorée en première instance, croit en la réformation intégrale, ou au moins partielle des



condamnations provisoires, qui ont bien été exécutées. L'affaire a été examinée devant la cour d'appel de Paris et mise en délibéré au 13 janvier 2022.

Compte tenu des éléments juridiques développés (fondements juridiques des demandes erronés), de la jurisprudence applicable, des éléments matériels du dossier, de l'état d'avancement de la procédure, et du paiement provisoire déjà intervenu, le Groupe a estimé qu'aucune provision complémentaire n'est à constituer.

- **Les litiges nés directement de l'acquisition du Groupe EOLEN :**

Le litige Prud'homal opposant la société ALTONA International au cédant des sociétés EOLEN : Le cédant des sociétés EOLEN a été licencié pour faute lourde le 21 octobre 2015 par la société ALTONA International. Il a saisi le Conseil des Prud'hommes de la contestation de son licenciement (réclamant à ce titre 0,6 million d'euros) ainsi que du paiement d'une garantie d'emploi de 5 ans (réclamant à ce titre 1,3 million d'euros). Par jugement en date du 30 juin 2017, le Conseil des Prud'hommes a rejeté les demandes fondées sur la prétendue garantie d'emploi, mais a retenu le caractère sans cause réelle et sérieuse du licenciement. A ce titre, la société ALTONA International a été condamnée à verser au cédant des sociétés EOLEN la somme totale de 0,05 million d'euros, sur la somme de 0,6 million d'euros sollicitée. Tant le cédant des sociétés EOLEN que la société ALTONA International ont interjeté appel, et l'audience a eu lieu fin septembre 2020 et le délibéré obtenu fin novembre 2020. Si le caractère sans cause réelle et sérieuse du licenciement a été confirmé, le cédant des sociétés EOLEN a été débouté de sa demande de garantie d'emploi et de rappel d'ancienneté, la société ALTONA International étant condamnée à 2 000 euros (non fourniture de documents et Article 700). La société s'est acquittée du montant de la condamnation dans ce dossier. Le procès est désormais terminé.

Les litiges opposant la société ANTHEA et son dirigeant aux sociétés GECl International, ALTONA International et Groupe EOLEN sur la validité de la cession et ses conséquences : De l'acquisition du Groupe EOLEN sont nés des litiges avec le cédant la société ANTHEA et l'ancien mandataire social Monsieur Leblanc. Par acte du 19 novembre 2015 la société ANTHEA (actionnaire de la Société Groupe EOLEN à hauteur de 20%) et son dirigeant ont saisi le Tribunal de Commerce de Paris, à titre principal, de la nullité de la cession du Groupe EOLEN, réclamant une somme de 3,6 millions d'euros au titre de dommages et intérêts, et à titre subsidiaire, de l'exécution forcée de la cession, réclamant dans cette hypothèse, outre des indemnités, le paiement de 5 millions d'actions de GECl International ainsi que 3 millions d'euros au titre du rachat des parts détenues dans la société ALTONA International.



Les sociétés GECI International et ALTONA International ayant découvert immédiatement après l'acquisition du Groupe l'existence de redressements fiscaux et de contentieux qui leur avaient été dissimulés, mais également d'éléments remettant en cause gravement la valorisation de la société (certains ayant donné lieu au dépôt de plaintes pénales), ont formé des demandes reconventionnelles fondées sur les manœuvres dolosives affectant le prix. La société Groupe EOLEN a également sollicité l'indemnisation de ses préjudices. La somme globale sollicitée par les sociétés GECI International, ALTONA International et Groupe EOLEN s'élève à 14 millions d'euros.

Le Tribunal de Commerce de Paris avait rejeté toutes les demandes des parties le 25 novembre 2016 et les sociétés concernées avaient interjeté appel de la décision. La Cour d'Appel de Paris a ordonné une expertise le 13 novembre 2018 portant sur les comptes de la société présentés à la cession. Le rapport de l'Expert, dont la mission a été étendue par une ordonnance du 3 mars 2020, a été produit en décembre 2020. Certaines des conclusions de ce rapport sont contestées par la société. L'audience de plaidoiries initialement prévue le 29 novembre 2021 a été reportée, ainsi que la clôture. Un nouveau calendrier sera fixé à la suite de cette audience.

Le volet pénal de l'affaire : Plusieurs citations directes concernant principalement la société ANTHEA et son dirigeant, ainsi que la société GECI International et la société ALTONA International, formées devant une juridiction pénale, sont désormais suivies dans une même procédure (Chambre correctionnelle du Tribunal Judiciaire de Paris). Ces litiges s'inscrivent dans le contexte de l'acquisition du Groupe EOLEN. Une audience est prévue pour février 2022 et doit permettre d'entendre les parties. Compte tenu du contexte, la société GECI International, qui conteste fermement les accusations portées, a choisi de ne rien provisionner.

- **Les litiges nés de la gestion passée du Groupe EOLEN :**

Les litiges opposant la société aux anciens Commissaires aux Comptes : En novembre 2016, les sociétés GECI International, ALTONA International et Groupe EOLEN ont assigné en responsabilité pour faute les Commissaires aux comptes en charge de la certification des comptes du Groupe EOLEN clos au 31 décembre 2014. La procédure est toujours en cours et le calendrier requiert les conclusions en défense à fin novembre 2021, celles des sociétés GECI International, ALTONA International et Groupe EOLEN en février 2022 en vue d'une audience de mise en état le 28 février 2022.

Les litiges opposant la société aux prestataires et/ou fournisseurs du Groupe EOLEN antérieurs à la cession : Une société sollicitée en 2010 par la société EOLEN Finance en qualité d'agent commercial a assigné, en novembre 2015, la société dans une première procédure aux fins de la faire condamner à l'indemnisation d'une rupture abusive de son contrat, au paiement de commissions et factures, et dans une seconde procédure en communication de pièces sous



astreinte. La Cour d'Appel de Versailles est aujourd'hui saisie des deux aspects du litige. La médiation ordonnée par la Juridiction s'est déroulée au cours de l'exercice mais n'a pas abouti à un accord. Le délibéré a été prorogé en septembre 2020. La Société a été condamnée en appel à 0,375 million d'euros, ce dont elle s'est acquittée. Un pourvoi en cassation a été diligenté par la partie adverse sur l'assiette de calcul des indemnités de rupture. Le calendrier de procédure n'est pas encore connu.

Le litige opposant le Groupe EOLEN à un établissement bancaire Un établissement bancaire a assigné la société Groupe EOLEN afin d'obtenir le paiement de la somme de 0,98 million d'euros due au titre d'un découvert antérieur à son acquisition par la société GECI International. Compte tenu des graves manquements contractuels de la Banque commis dans le cadre de sa relation avec la société, cette dernière a formé des demandes reconventionnelles d'indemnisation s'élevant à 4,6 millions d'euros.

Ce dossier, après plusieurs reports, a pu être plaidé le 16 avril 2021 et le jugement est intervenu le 7 juin 2021 : la Société a été déboutée de ses demandes et condamnée au remboursement du découvert antérieur.

La somme sollicitée par la Banque figurait bien au passif de la société et la Société s'est rapprochée de l'établissement bancaire pour convenir d'un plan de règlement.

- **Les litiges propres à la société GECI International :**

Une société avec laquelle des discussions avaient été engagées en 2015 sur un éventuel rapprochement sollicite une indemnisation à hauteur de 0,2 million d'euros pour rupture abusive des pourparlers. La société GECI International a formulé des demandes reconventionnelles à hauteur de 0,6 million d'euros au titre de l'indemnisation des frais engagés dans le cadre de ce projet et dans la procédure. Compte tenu du contexte de ce dossier, aucune provision n'a été enregistrée. Ce litige a été plaidé le 13 juin 2019, et la décision est intervenue le 5 juillet 2019. La société a été condamnée au paiement de 0,1 million d'euros. La Société a interjeté appel de la décision et a dû exécuter les termes de la décision en raison de l'exécution provisoire. La procédure d'appel est actuellement en cours : la date de plaidoirie est intervenue fin mai 2021 et la date de délibéré, initialement prévue pour fin septembre 2021, a été prorogée et est maintenant fixée à mi-décembre 2021.

- **Les litiges en droit social :**

Les dossiers prud'homaux en cours sont à divers niveaux d'avancement. L'objet de ces litiges est de manière générale la contestation par l'ex-salarié(e) du licenciement (motif ou gravité des fautes).



Pour les sociétés du Groupe EOLEN, deux dossiers ont été jugés en appel en juin et octobre et la société s'est acquittée du montant des condamnations (0,06 million d'euros sur un total de 0,085 million d'euros provisionnés). Trois autres ont connus une avancée procédurale en septembre et octobre 2021 et une issue (conciliation ou débouté intégral) totalisant un coût pour la société de 0,048 million d'euros (alors que 0,108 avaient été provisionnés).

Concernant les trois nouveaux dossiers instruits en Bureau de Conciliation et d'Orientation en septembre 2021 : deux d'entre eux ont eu une audience de mise en état en octobre, et deux des dossiers ont été renvoyés en décembre 2021 et le troisième sera jugé en mars 2022. Le total des provisions de ces trois dossiers s'élève à 0,05 million d'euros.

Deux autres dossiers, plus anciens, sont en appel : ils se plaideront en janvier et février 2022 et totalisent 0,075 million d'euros de provisions.

Enfin, pour ce qui est des deux dossiers prud'homaux de la société GECl International : l'un sera instruit en Bureau de Jugement en janvier 2022 et le second sera plaidé à la Cour d'appel de Paris en septembre 2022. Ces deux dossiers totalisent une provision de 0,2 million d'euros.

Le Groupe estime que les montants déjà provisionnés sur chaque dossier correspondent aux risques probables et sont suffisants eu égard aux avancements de ceux-ci.

1.4.d. Risques liés à l'organisation de la Société

Risques liés à une éventuelle perte de collaborateurs clés

Si le Groupe venait à perdre certains de ses salariés, son activité pourrait en être négativement affectée. La catégorie de poste qui présente le plus grand risque est celle des Managers de Centres de profit et des activités dites « support ». Une revue des postes clés au sein du Groupe est régulièrement effectuée afin de veiller à la bonne gestion de l'ensemble des missions du Groupe. Les Managers des activités dites « support » sont sélectionnés pour leur polyvalence et leur aptitude à gérer à minima des sujets périphériques de leur cœur de métier. Le taux de turn-over est très variable d'une activité à une autre au sein du Groupe. Aucun poste clé n'est laissé vacant, dans l'hypothèse d'un départ non anticipé, une répartition temporaire des responsabilités est définie dans l'attente de l'arrivée de la nouvelle recrue ou une réorganisation est décidée.

Toutefois, ce risque a été atténué par l'organisation de la Société et sa structure de management répondant à des critères de multi-compétences et polyvalence accrue, réduisant fortement la dépendance à un petit nombre de salariés clés. Le Groupe a su ainsi, s'entourer au fil des années de collaborateurs et de dirigeants, dont la compétence managériale et technique est reconnue par les clients.



Une analyse approfondie est apportée lors des rapprochements capitalistiques. L'identification des personnes clés est primordiale, et l'analyse du contrôle interne permet d'accélérer cette identification et de dégager ainsi des risques éventuels et d'apporter des solutions.

Certains postes ont dû être externalisés pour des soucis de coûts. Cette stratégie n'a pas altéré la qualité de ses services. Le Groupe compte s'appuyer sur cette équipe réduite afin de respecter le plan de réduction de coûts. La Société estime être moyennement exposée à ce risque à court, moyen et long termes.

Risques liés à l'environnement

Les activités d'ingénierie du Groupe n'entraînent pas de risque significatif pour l'environnement. Plus spécifiquement, le Groupe étend progressivement l'utilisation de technologies informatiques collaboratives propres à faciliter la collaboration à distance et à limiter les déplacements. L'environnement fait partie des sujets sur lesquels le Groupe entend axer ses efforts de développement futur.

Si la crise sanitaire a impacté l'organisation du Groupe, avec la généralisation du télétravail, le partage de données, le Groupe constate qu'il n'y a pas eu de perte de qualité ni de productivité. Le Groupe a diminué ainsi les pertes de temps du transport, et par extension, les déplacements et l'effet sur l'environnement (l'empreinte carbone).



II. Etats Financiers semestriels Consolidés

2 . 1. Etat de Résultat Global semestriel consolidé

Etat du résultat global		Comptes consolidés		
En k€	Notes	Avril.21-Sept.21 6 mois	Avril.20-Sept.20 6 mois	Avril.20-Mars.21 12 mois
Chiffre d'affaires	Note 1	8 396	8 397	16 686
Autres Produits courants		1	0	0
Coûts directs	Note 2	(6 479)	(6 586)	(12 724)
Marge sur coûts directs		1 918	1 811	3 962
<i>% du chiffre d'affaires</i>		22,8%	21,6%	23,7%
Coûts généraux et administratifs	Note 3	(2 708)	(3 148)	(5 536)
Résultat opérationnel Courant		(790)	(1 336)	(1 575)
Autres Produits et Charges Opérationnels	Note 4	(251)	(31)	2 739
Résultat opérationnel Net		(1 041)	(1 367)	1 164
Coût de l'endettement financier net	Note 5	(24)	(60)	(143)
Autres charges et produits financiers	Note 5	(447)	(18)	(14)
Résultat courant avant impôt		(1 512)	(1 445)	1 008
Impôts sur les bénéfices	Note 15 - 16	0	44	451
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence				
Résultat net avant plus-values nettes sur participations cédées et résultat net des activités abandonnées		(1 512)	(1 401)	1 459
Résultat net des activités abandonnées / destinées à être cédées			(706)	(1 118)
Résultat net		(1 512)	(2 107)	341
<i>Attribuable aux propriétaires de la société mère</i>		(1 354)	(1 705)	742
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		(158)	(402)	(401)
(en euros par action)		Avril.21-Sept.21 6 mois	Avril.20-Sept.20 6 mois	Avril.20-Mars.21 12 mois
Nombre moyen pondéré d'actions pour le calcul du résultat de base		514 203 512	218 928 875	291 471 893
Nombre moyen pondéré d'actions pour le calcul du résultat dilué		936 911 033	282 607 224	425 934 825
Résultat net de base par action		(0,003)	(0,010)	0,001
Résultat net dilué par action		(0,002)	(0,007)	0,001
Résultat net de base par action – hors résultat des activités abandonnées/destinées à être cédées		(0,003)	(0,006)	0,005
Résultat net dilué par action – hors résultat des activités abandonnées/destinées à être cédées		(0,002)	(0,005)	0,003



2 . 2. Etat de Résultat Global Semestriel Consolidé suite

Etat du résultat global	Notes	Comptes consolidés			
		en k€	Avril.21-Sept.21 6 mois	Avril.20-Sept.20 6 mois	Avril.20-Mars.21 12 mois
Résultat de l'exercice			(1 512)	(2 107)	341
<i>Écarts actuariels</i>			0	131	69
<i>Pertes et profits de conversion des états financiers des filiales en monnaie étrangère</i>			(7)	(53)	(114)
<i>Impôt différé constaté directement en situation nette</i>			0	(33)	(17)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres			(7)	45	(62)
Résultat global total			(1 519)	(2 062)	279
Attribuable aux propriétaires de la société mère			(1 371)	(1 664)	688
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle			(148)	(397)	(409)



2.3. Etat de Situation Financière Semestrielle Consolidée

Etat de la situation financière	Comptes Consolidés	
	En k€	Avril.21-Sept.21
ACTIF		
Immobilisations incorporelles	6 764	7 010
Immobilisations corporelles	2 038	2 287
Actifs financiers non courants	387	386
Impôts différés	711	707
Total Actifs non-courants	9 899	10 390
Actifs Financiers courants	5	
Clients et autres débiteurs	3 734	4 081
Actif d'impôt exigible	1 318	1 748
Autres actifs courants	2 164	2 168
Trésorerie et équivalents de trésorerie	807	1 198
Total Actifs courants	8 028	9 194
Actifs non courants détenus en vue de la vente		
Total Actif	17 927	19 584
PASSIF		
Capital	594	461
Primes et réserves	241	(2 247)
Primes liées au capital	70 476	69 179
Réserves consolidées part du groupe	(70 770)	(71 978)
Réserve de conversion	535	552
<i>Résultat consolidé (attribuable aux propriétaires de la société mère)</i>	<i>(1 354)</i>	<i>742</i>
Total Capitaux propres, attribuable aux propriétaires de la société mère	(519)	(1 045)
Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	(2 352)	(1 459)
Total des capitaux propres	(2 871)	(2 504)
Emprunts et dettes financières	4 642	4 836
Provisions non courantes	349	258
Impôts différés	98	157
Total Passifs non courants	5 089	5 251
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	6 252	5 957
Provisions courantes	452	579
Fournisseurs et autres créditeurs	1 573	2 123
Passif d'impôt exigible	306	390
Autres passifs courants	7 126	7 787
Total Passifs courants	15 709	16 837
Passifs directement associés à des actifs non courants détenus en vue de la vente		
Total des passifs	20 798	22 088
Total Passif	17 927	19 584



2.4. Variation des Capitaux Propres Semestriels Consolidés

Etat de variation des capitaux propres	Comptes Consolidés								
	en K€	Capital et réserves liées			Réserves de conversion	Autres réserves et résultat	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres consolidés
	Capital	Primes et réserves liées au capital	Reclassement des titres auto-détenus						
Capitaux propres au 1er avril 2021	461	69 179	(28)	552	(71 208)	(1 045)	(1 459)	(2 504)	
<i>Résultat net de la période</i>					(1 354)	(1 354)	(158)	(1 512)	
Autres éléments du résultat global (nets d'impôt) :	0			(17)		(17)	10	(7)	
<i>Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres</i>									
<i>Effet d'impôt</i>									
<i>Pertes et profits de conversion des états financiers des filiales en monnaie étrangère</i>	0			(17)		(17)	10	(7)	
Résultat global de la période	0			(17)	(1 354)	(1 371)	(148)	(1 519)	
Augmentation de capital	133	1 558	-	-		1 691	-	1 691	
Paiements fondés sur des actions									
Réduction du Capital									
Reclassement des actions propres									
Dividendes versés par la société mère									
Variation de pourcentage d'intérêt						466	466	(745)	(279)
Autres variations		(260)					(260)	(260)	
Total des transactions avec les actionnaires	133	1 298			466	1 897	(745)	1 152	
Capitaux propres au 30 septembre 2021	594	70 476	(28)	535	(72 096)	(519)	(2 352)	(2 871)	



2. 5. Tableau des Flux de Trésorerie Semestriels Consolidés

En k€	Avril.21-Sept.21 (6 mois)	Avril.20-Sept.20 (6 mois)	Avril.20-Mars.21 (12 mois)
FLUX DE TRESORERIE LIE À L'ACTIVITE			
Résultat net consolidé	(1 512)	(2 107)	341
+ Amortissements et provisions	499	718	1 146
+ Résultats de cession et des pertes et profits de dilution		(65)	(7 201)
- Autres éléments sans incidence de trésorerie	622	(14)	(1 114)
Augmentation de capital (ORNAN et BSAE1)	1 666	720	3 585
Conversion des ORNAN et exercice BSAE1	(1 666)	(720)	(3 880)
Autres	622	(14)	(819)
- Intérêts payés	421	(131)	143
- Charge d'impôt (yc impôts différés)	(80)	60	(599)
Flux de trésorerie avant variation du besoin en fonds de roulement, intérêts financiers et impôts	(50)	(1 540)	(7 284)
Impôts versés	353	(216)	(17)
Variation des créances exploitation	400	1 578	966
Variation des dettes exploitation	(1 874)	1 481	4 867
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	(1 474)	3 060	5 834
FLUX DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE - (A)	(1 171)	1 303	(1 467)
Décaissements nets sur acquisitions/cessions immobilisations	(36)	(123)	(165)
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations incorp. / corp.	(36)	(129)	(165)
Encaissements sur cession d'immobilisations incorp. / corp.		6	
Developpement Autofinancé			
Investissements d'exploitations nets	(36)	(123)	(165)
Encaissements liés aux cessions nets de la trésorerie cédée	(0)	70	
Décaissements nets liés aux acquisitions financières (y compris Trésorerie des sociétés acquises)			(0)
Décaissements nets liés aux acquisitions d'immobilisations financières	(6)	3	59
Cession de Titres de participation (Consolidées et non Consolidées)			
Trésorerie des activités destinées à être cédées			
Regroupement d'entreprises et variation de périmètre (*)	(282)		120
Investissements financiers nets	(288)	73	179
FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT - (B)	(324)	(51)	14
Encaissement net sur augmentation de capital	25	1	3
Augmentation du Capital des filiales souscrites par des tiers			
Dividendes versés dans les filiales aux minoritaires			
Augmentation et diminution des actions propres			
Apports en compte courant			
Variation nette des emprunts	1 384	(406)	2 710
Encaissement d'emprunt	3 095		3 500
Contrat de location longue durée et Crédit baux	(237)	(233)	(467)
Remboursement d'emprunt	(1 474)	(173)	(323)
Conversion des Omanes			
Intérêts payés	(24)	(45)	(105)
Dont intérêt net relatif au contrat de location	(14)	(8)	(14)
FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT - (C)	1 385	(450)	2 609
Variation des cours des devises	16	(39)	(25)
Incidence des changements de principes comptables	(0)		
VARIATION DE TRESORERIE hors activités abandonnées	(92)	764	1 131
Trésorerie d'ouverture	(1 749)	(2 879)	(2 879)
Variation de trésorerie	(92)	764	1 131
Trésorerie de clôture	(1 841)	(2 115)	(1 749)
dont disponibilités et quasi disponibilités	807	715	1 198
dont avances perçues de la société d'affacturage	(1 598)	(1 801)	(1 911)
dont autres (découverts...)	(1 049)	(1 029)	(1 035)



Flux net de trésorerie opérationnelle des opérations poursuivies, ressort à (-1,2) million d'euros. Cette diminution s'explique par la variation du besoin en fonds de roulement de (-1,5) million d'euros, grâce à un désendettement assez conséquent.

Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement, ressort à (-0,3) million d'euros qui correspond au renouvellement usuel de matériels informatiques, mais également une variation de périmètre à la suite du rachat de part minoritaire de la filiale Eolen Finance.

Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement, ressort à +1,4 million d'euros. Les augmentations de capital liées à la conversion d'ORNAN, l'exercice des BSAE₁ liés à la Fiducie, ont été reclassées en « Autres éléments sans incidence de trésorerie », comme son pendant relatif au remboursement de dettes ORNAN et à la dette liée à la Fiducie. Les flux qui sont indiqués dans cette catégorie, sont notamment l'encaissement des Obligations convertibles émises en juillet 2021, le remboursement d'emprunts bancaires, des comptes courants, et le montant principal des locations immobilières.

Tableau de rapprochement des dettes avec le tableau de flux de trésorerie

En k€	Mars.21		Sept.21				Clôture
	Ouverture	Reclassement	Flux de Trésorerie	Variations de périmètre	Effets de change	Variation "non cash"	
Dettes Loyers	1 823					(237)	1 586
Dettes Bancaires	1 138		(591)				547
Autres dettes financières	77					0	77
Compte courant actionnaire	609		(600)			2	11
Crédit Vendeur	700						700
"Put"	2 750						2 750
ORNAN	750		500			(1 250)	0
OC	0		48			8	56
BSAE ₁	0		1 125			(248)	876
BSAE ₂	0		1 422			222	1 644
Factor	1 911		(313)				1 598
Découverts et autres	1 035					15	1 049
Dettes financières	10 793	0	1 591	0	0	(1 489)	10 895
Disponibilités et assimilés	(1 198)		390				(807)
Endettement (Trésorerie) Net(te)	9 596	0	1 981	0	0	(1 489)	10 087



III. Notes Explicatives

3.1. Activités et Faits marquants

Après un exercice 2020-2021 très impacté par la crise sanitaire, le Groupe a démontré sa résilience, ce qui lui a permis de relancer ses activités et de se focaliser sur ses marchés plus porteurs.

Ce premier semestre se termine avec deux constatations : une belle croissance de certaines offres et une insuffisance d'autres. Néanmoins, le point d'inflexion a été atteint, la Société a remonté une partie du chemin et se concentre désormais sur un objectif de retour rapide à l'équilibre, puis de retour à la rentabilité.

Dans cette optique, le Groupe s'est désengagé du secteur automobile dès la fin de l'année civile 2020, et a redéfini au cours du premier semestre 2021-2022 ses activités opérationnelles en deux pôles d'activités :

- le Digital, regroupant les offres de calcul haute performance, d'infra-IT, et de cybersécurité,
- la Technologie avec les offres expertes en télécoms, ingénierie, solutions et produits intelligents.

Le pôle « **Digital** », a connu diverses fortunes. L'offre HPC, poursuit son évolution avec progression toujours importante. Le renouvellement d'un important contrat cadre avec le CEA, et la signature de nouveaux contrats vont conforter cette progression. L'offre Finance reprend également sa marche en avant, avec la signature de nouveaux contrats et le renouvellement d'autres, qui confirment la marge de progression de cette offre. A contrario, les offres Infra-IT ont plus souffert de l'impact de la crise sanitaire compte tenu du non-renouvellement de plusieurs contrats.

Le pôle « **Technologie** », est porté par les offres « Télécom », et notamment par la filiale brésilienne, qui profite pleinement du contrat cadre signé en 2020 pour le déploiement de réseaux mobiles localement. Avec une hausse de 55,7% du chiffre d'affaires à taux de change constant, ces développements au Brésil ont tiré la croissance du pôle et compensé le recul d'autres offres, comme l'industrie et plus particulièrement en Afrique du Sud, et dont les poids restent très inférieurs par rapport au Télécom.

Le Groupe a mis en place deux financements pour soutenir ses filiales. Le premier consiste en un financement par voie d'ORNAN (septembre 2020), pour un montant total de 10 millions d'euros, dont 4 millions ont été souscrites à la date de l'arrêté des comptes semestriels. Le deuxième a été mis en place en juillet 2021, à travers l'émission de 3 000 Obligations convertibles, dont 2 944 ont été apportées à la Fiducie, créée pour l'occasion afin d'équitizer cette dette obligataire. Ces financements ont permis de désendetter le Groupe de façon importante, et de faire face aux besoins



de trésorerie immédiats. Ces financements ont amélioré également la situation financière du Groupe en renforçant ses fonds propres.

3 . 2. Base de préparation des états financiers consolidés, et continuité d'exploitation

Les états financiers consolidés du Groupe GECE International, établis pour la période de six mois close au 30 septembre 2021, ont été établis selon les normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30 septembre 2021.

Le référentiel intégral des normes adoptées au sein de l'Union Européenne peut être consulté sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante :

https://ec.europa.eu/info/law/international-accounting-standards-regulation-ec-no-1606-2002/amending-and-supplementary-acts/acts-adopted-basis-regulatory-procedure-scrutiny-rps_en

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros et ont été arrêtés par le conseil d'administration du 16 décembre 2021.

Les principes comptables ainsi que les méthodes d'évaluation, appliqués aux comptes Groupe clos le 31 mars 2021 ont été reproduits aux états financiers consolidés Groupe clos le 30 septembre 2021, à l'exception des effets des nouvelles normes et interprétation tels que décrits ci-dessous. Les comptes au 30 septembre 2021 ont été établis dans le cadre d'un principe de continuité d'exploitation dans la mesure où celle-ci doit s'apprécier sur un horizon de 12 mois à compter de la date de clôture, soit jusqu'au 30 septembre 2022.

A ce titre, un plan de trésorerie soumis aux auditeurs, et dont le suivi se fait quotidiennement, présente un excédent à la fin de la période de 12 mois, en tenant compte des frais généraux rationalisés et des perspectives d'évolution pour les sociétés opérationnelles, en tenant compte des incertitudes persistantes liées à la pandémie, mais également les opportunités qu'offre actuellement le marché des ESN (Entreprises de Services du Numérique), notamment dans le domaine du DIGITAL.

La Direction de GECE International réalise de manière régulière un suivi et actualisation de ce plan de trésorerie qui a été validé par le Conseil le 16 décembre 2021.

Pour l'élaboration de ses hypothèses, à chaque clôture, la Société procède à l'analyse des risques et provisions qui peuvent survenir ou/et devenir certains sur une période de 12 mois à partir de la date de clôture. L'appréciation se fait, au cas par cas, et si des impacts de sorties de trésorerie doivent être envisagés, ces risques/provisions sont pris en compte dans les prévisions de trésorerie servant de base au principe de continuité d'exploitation.



A l'arrêté des comptes au 30 septembre 2021 et selon la même méthode que lors des clôtures précédentes, des risques et provisions n'ont pas été inclus dans les prévisions de trésorerie, en se basant sur plusieurs critères - l'état d'avancement des procédures (absence de clôture d'instruction, échanges entre les parties, nouvelles demandes envisagées par la Société...), l'analyse juridique des dossiers, le caractère certain/incertain des probabilités de sorties de trésorerie - et en tenant compte des avis des conseils juridiques de la Société. Les hypothèses retenues intègrent les développements à date, les différentes échéances procédurales, et avancements qui sont mentionnés dans la section 1.4.c « Risques Juridiques » et dont les montants provisionnés sont indiqués à la section 4.10 « Provisions ».

Si tous les risques et provisions avaient été intégrés dans le plan de trésorerie en ne tenant compte que des sommes réclamées et indépendamment de toute évaluation des dossiers, l'appréciation du principe de continuité d'exploitation aurait été différente et aurait conduit à une remise en cause dudit principe de continuité d'exploitation. Par ailleurs, si la totalité des montants provisionnés devait être intégrée dans les prévisions de trésorerie, et indépendamment de toute évaluation des dossiers, cette situation aurait également conduit à une remise en cause dudit principe de continuité d'exploitation.

Le plan de trésorerie intègre les échéances, les moratoires et les obligations financières. Les plans d'étalement des dettes fiscales et sociales, négociés ou en cours de négociation, ont été pris en compte dans le plan de trésorerie. L'encaissement du CIR 2017 de la société Alliance Services Plus, et un tirage d'ORNAN pour 0,5 million d'euros brut, ont été également inclus dans ce plan.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés semestriels sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30 septembre 2021. Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 mars 2021, à l'exception de :

- Amendement à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 « Réforme des taux interbancaires de référence – Phase 2 ».

Cet amendement d'application obligatoire n'a pas d'incidences significatives sur les comptes consolidés au 30 septembre 2021.

La Société n'a pas encore pu prendre en compte dans ses états financiers au 30 septembre 2021 la décision d'agenda finale de l'IFRS IC du 24 mai 2021 concernant l'attribution d'avantages de personnel aux périodes de service (IAS 19) et est en cours d'analyse de son impact.



Le Groupe n'a pas appliqué, par anticipation, les autres normes, amendements ou interprétations applicables pour les exercices postérieurs au 30 septembre 2021, qu'ils soient ou non adoptés par l'Union européenne.

3.2.1. Déclaration de conformité

Les comptes semestriels consolidés résumés du premier semestre 2021/2022 ont été préparés conformément aux dispositions de la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». S'agissant d'états financiers résumés au sens du §8 de la norme IAS 34, les notes annexes ne portent que sur les éléments significatifs du semestre. Ils n'incluent pas toutes les informations requises par le référentiel IFRS pour la préparation des comptes consolidés annuels et doivent être lus conjointement avec le rapport financier annuel 2021.

Autres principes comptables

Base d'évaluation : La comptabilisation des actifs et passifs est basée sur le principe comptable des coûts historiques.

Recours à des estimations : La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la Direction d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent s'avérer différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes périodes ultérieures affectées.

Amortissement des immobilisations : Les amortissements semestriels sont calculés sur la base des actifs détenus par le groupe au 30 septembre 2021 et compte tenu de la mise en œuvre de IFRS 16 sur les biens faisant l'objet d'un retraitement selon cette norme.

Test de dépréciation : s'il existe un quelconque indice qu'un actif peut avoir subi une perte de valeur, le Groupe procède à l'estimation de la valeur recouvrable de l'actif. Par ailleurs, qu'il y ait un indice de perte de valeur ou non, le Groupe procède annuellement à un test de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et du goodwill (IAS 36).

Trésorerie et équivalents de trésorerie : La trésorerie comprend les fonds en caisse et les dépôts à vue ainsi que les équivalents de trésorerie (IAS 7).



Conversion des états financiers des sociétés étrangères : les états financiers des filiales étrangères sont intégrés selon les normes IFRS 21, avec la conversion dans la monnaie de présentation (euro).

Écarts d'acquisition : L'écart d'acquisition constaté lors d'une prise de participation correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la part du Groupe dans l'actif net retraité de la société acquise. Cette différence de valeur se répartit entre :

- i. Les écarts d'acquisitions afférents à certains éléments identifiables du bilan qui sont reclassés dans les postes appropriés et suivent les règles comptables qui leur sont propres.
- ii. L'écart d'acquisition pour le solde non affecté.

Les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles sont soumis à un test de valeur annuel.

Provision de fin de carrière : La provision concernant les indemnités de fin de carrière au 30 septembre 2021 est issue de la projection réalisée dans le cadre de l'arrêté au 31 mars 2021 ; ainsi, les écarts actuariels sont évalués à la clôture semestrielle et seront recalculés à la clôture au 31 mars 2022.

3 . 3. Evolution du périmètre de consolidation

3 . 3 . 1. Méthode et périmètre de consolidation

La méthode de l'intégration globale est appliquée aux états financiers des sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif. Ce contrôle exclusif s'apprécie en fonction de la majorité des droits de vote, ou de l'exercice contractuel ou de fait de la direction opérationnelle.

La méthode de la mise en équivalence est appliquée aux états financiers des sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sans toutefois exercer un contrôle exclusif. La comptabilisation par mise en équivalence implique la constatation dans le compte de résultat de la quote-part de résultat de l'année de l'entreprise associée. La valeur comptable de la participation est ajustée du montant cumulé de sa quote-part des variations postérieures à l'acquisition des capitaux propres. La participation du groupe comprend le goodwill.

Toutes les sociétés sont consolidées sur la base des comptes semestriels arrêtés le 30 septembre 2021 et retraités, le cas échéant, pour être harmonisés avec les principes comptables du Groupe. Les sociétés entrantes dans le périmètre sont consolidées au moment du transfert juridique des titres acquis. A cet effet, un arrêté comptable des sociétés acquises est réalisé.



3 . 3 . 2. Périmètre de consolidation

Le 30 juin 2021, la Société GECI International a racheté les parts de Monsieur Rafet Krasniqi et RK Développement dans la société Eolen Finance, soit 2 548 actions représentant 49% du capital. Cette filiale est ainsi contrôlée à 100% par le Groupe, avec un pourcentage d'intérêt à 89,80%. Par conséquent, le pourcentage d'intérêt du Groupe sur la filiale Riskalis Consulting devient 73,77%.

3 . 4. Evénements postérieurs au 30 septembre 2021

Aucun évènement postérieur marquant n'a été constaté depuis la date de clôture.

3 . 5. Informations sur le caractère saisonnier ou cyclique des activités

L'activité du Groupe est sujette à saisonnalité, le premier semestre étant généralement, du fait des mois d'étés et des périodes de congés, plus faible que le second semestre.

3 . 6. Informations sur les transactions entre les parties liées

L'actionnaire principal de GECI International est Serge BITBOUL qui détient, au 30 septembre 2021, 5,04% des actions (et 9,32% des droits de vote) de la société directement et indirectement à travers la société XLP Holding dont il est l'associé unique. Le montant des compte-courants créditeurs vis-à-vis de XLP Holding dans GECI International est non significatif à cette date.



IV. Notes relatives à certains postes de bilan et du compte de résultat

4. 1. Chiffre d'Affaires

A l'issue de la phase de diagnostic de l'application de la norme IFRS 15, le groupe juge que les ajustements identifiés, en cumul ou pris individuellement, ont un impact non significatif sur le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel.

En k€	Avril.21-Sept.21 6 mois	Avril.20-Sept.20 6 mois	Avril.20-Mars.21 12 mois
Facturation	8 396	8 397	16 686
Chiffre d'Affaires (dont frais refacturés)	8 396	8 397	16 686

Le chiffre d'affaires semestriel est resté stable par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Recap Chiffre d'affaires	En monnaie locale			1S21-22	En euro		
	Devises	T1	T2		T1	T2	1S21-22
Technologie							
Brésil	BRL	4 801 520	5 814 140	10 615 659	752 467	1 004 594	1 757 061
Energie Transport Industrie	EUR	106 910	134 650	241 560	106 910	134 650	241 560
Télécoms	EUR	789 060	603 363	1 392 423	789 060	603 363	1 392 423
Israël	ILS	0	16 752	16 752	0	4 327	4 327
Afrique du Sud	USD	133 875	133 875	267 750	111 017	114 497	225 515
Total					1 759 454	1 861 432	3 620 886
Digital							
Banque et Assurances	EUR	888 794	887 847	1 776 641	888 794	887 847	1 776 641
Infogérance et Cyber	EUR	900 460	834 478	1 734 938	900 460	834 478	1 734 938
HPC	EUR	675 885	587 346	1 263 231	675 885	587 346	1 263 231
Total					2 465 138	2 309 671	4 774 810
Chiffre d'Affaires Total					4 224 592	4 171 103	8 395 696

4. 2. Coûts directs

Les coûts directs sont impactés par les inter-contrats. Le Groupe a adapté son plan de recrutement en diminuant les inter-contrats difficilement plaçables et en ciblant des profils adaptés aux nouveaux besoins du marché.



En k€	Avril.21-Sept.21 6 mois	Avril.20-Sept.20 6 mois	Avril.20-Mars.21 12 mois
Frais de personnel	3 864	4 061	8 024
Honoraires consultants, contractors & sous-traitance	1 919	1 866	3 662
Amortissements et provisions			
Achats de marchandises	776	675	1 186
Autres Produits (CIR)	(80)	(88)	(148)
Licences informatiques et autres charges		71	
Coûts Directs	6 479	6 586	12 724

4 . 3.Frais généraux

Les frais généraux du Groupe ont diminué par rapport à la même période de l'exercice précédent. Ils ont atteint un point bas depuis le deuxième semestre de l'exercice précédent.

En k€	Avril.21-Sept.21 6 mois	Avril.20-Sept.20 6 mois	Avril.20-Mars.21 12 mois
Frais de personnel	1 075	1 183	2 248
Loyers et frais de locaux (part relative aux contrats court terme exemptés)	83	67	42
Frais de télécommunication et frais postaux	55	42	83
Honoraires, consultants, contractors	430	450	697
Frais de représentation (Marketing)	27	15	48
Impôts et Taxes	122	209	273
Amortissements et provisions	232	369	648
Frais véhicules de société	11	21	36
Assurances	56	55	108
Frais bancaires	68	50	108
Frais de Recrutement et Formation	100	95	164
Affacturation	35	25	60
Documentations, autres fournitures de bureau petits informatiques	73	37	192
Frais de siège (frais de bourse, jetons de présence)	134	16	372
Autres charges	206	513	456
Frais généraux	2 708	3 148	5 536



4 . 4. Autres produits et charges opérationnels

En k€	Avril.21-Sept.21 6 mois	Avril.20-Sept.20 6 mois	Avril.20-Mars.21 12 mois
Plus ou moins value de cession d'immo. Corp. & incorp.		65	66
Pénalités			(61)
Provisions Nettes Risques fiscaux		284	(75)
Dotations Incorporelles Clientèle			(210)
Dépréciation GW	(236)	(236)	(471)
Clause Earn Out			
Autres	(16)	(144)	257
Sortie de périmètre			3 235
Autres produits et charges opérationnels	(251)	(31)	2 739

4 . 5. Informations Sectorielles

Au titre de l'IFRS 8, et à la suite de son désengagement en 2020 du secteur automobile, le Groupe a redéfini au cours du semestre ses activités opérationnelles en deux pôles d'activités :

- **Le pôle « Digital »** : Ce pôle regroupe les offres de calcul haute performance, d'infra-IT, et de cybersécurité
- **Le pôle « Technologie »** désigne les offres expertes en télécoms, ingénierie, solutions et produits intelligents.
- **Les activités holding.**

Avant 2021, les pôles étaient répartis entre (1) Conseil en Technologies et (2) Transformation Digitale. Le tableau suivant indique les évolutions apportées :

Anciens	Nouveaux
Transformation Digitale	Digital
Banque et Assurances	Banque et Assurances
Télécoms et Multimédias (France et Brésil)	Infra IT
Infogérance	HPC
HPC	
Conseil en Technologie	Technologie
Energie Transport Industrie (France et Israël)	Télécoms et Multimédias (France et Brésil)
Formation (Afrique du Sud)	Energie Transport Industrie (France et Israël)
	Formation (Afrique du Sud)



Présentation du compte de résultat consolidé par secteur (avec les nouveaux pôles)

Etat du résultat global								
En K€	Avril.21-Sept.21				Avril.20-Sept.20			
	Digital	Technologie	Holding	Total	Digital	Technologie	Holding	Total
Chiffre d'affaires	4 775	3 621		8 396	5 246	3 151		8 397
Autres Produits Courants	1	0		1				
Coûts directs	(3 553)	(2 917)	(9)	(6 479)	(3 930)	(2 654)	(1)	(6 586)
Marge sur coûts directs	1 223	704	(9)	1 918	1 316	497	(1)	1 811
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>25,6%</i>	<i>19,5%</i>		<i>22,8%</i>	<i>25,1%</i>	<i>15,8%</i>		<i>21,6%</i>
Coûts généraux et administratifs	(1 640)	(870)	(197)	(2 708)	(2 036)	(887)	(224)	(3 148)
Résultat opérationnel Courant	(418)	(166)	(206)	(790)	(720)	(390)	(225)	(1 336)
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>-8,7%</i>	<i>-4,6%</i>		<i>-9,4%</i>	<i>-13,7%</i>	<i>-12,4%</i>		<i>-15,9%</i>
Autres Produits et Charges Opérationnels	(163)	(48)	(41)	(251)	6	(2)	(35)	(31)
Résultat opérationnel Net	(580)	(214)	(247)	(1 041)	(714)	(392)	(260)	(1 367)
Coût de l'endettement financier net	(14)	(5)	(5)	(24)	(46)	(11)	(3)	(60)
Autres charges et produits financiers	(45)	(63)	(339)	(447)		(18)		(18)
Résultat courant avant impôt	(640)	(282)	(591)	(1 512)	(760)	(421)	(263)	(1 445)
Impôts sur les bénéfices	(16)	16	0	0	35	8	1	44
Résultat net avant plus-values nettes sur participations cédées et résultat net des activités abandonnées	(656)	(266)	(590)	(1 512)	(725)	(413)	(262)	(1 401)
Résultat net des activités abandonnées / destinées à être cédées						(706)		(706)
Résultat net	(656)	(266)	(590)	(1 512)	(725)	(1 119)	(262)	(2 107)



Présentation du compte de résultat consolidé par secteur (avec les anciens pôles) à titre comparatif

Etat du résultat global								
En K€	Avril.21-Sept.21				Avril.20-Sept.20			
	Activité Transf. Digitale	Activité Conseil en Techno	Holding	Total	Activité Transf. Digitale	Activité Conseil en Techno	Holding	Total
Chiffre d'affaires	7 924	471		8 396	7 713	684		8 397
Autres Produits Courants	1	0		1	0			0
Coûts directs	(6 093)	(377)	(9)	(6 479)	(6 061)	(523)	(1)	(6 586)
Marge sur coûts directs	1 833	94	(9)	1 918	1 652	161	(1)	1 811
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>23,1%</i>	<i>20,0%</i>		<i>22,8%</i>	<i>21,4%</i>	<i>23,5%</i>		<i>21,6%</i>
Coûts généraux et administratifs	(2 361)	(149)	(197)	(2 708)	(2 338)	(65)	(745)	(3 148)
Résultat opérationnel Courant	(528)	(55)	(206)	(790)	(686)	96	(746)	(1 336)
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>-6,7%</i>	<i>-11,7%</i>		<i>-9,4%</i>	<i>-8,9%</i>	<i>14,0%</i>		<i>-15,9%</i>
Autres Produits et Charges Opérationnels	(203)	(8)	(41)	(251)	16	(12)	(35)	(31)
Résultat opérationnel Net	(731)	(63)	(247)	(1 041)	(671)	84	(781)	(1 367)
Coût de l'endettement financier net	(19)	(1)	(5)	(24)	(57)	(0)	(3)	(60)
Autres charges et produits financiers	(59)	(49)	(339)	(447)	(4)	(14)	(0)	(18)
Résultat courant avant impôt	(808)	(113)	(591)	(1 512)	(731)	70	(784)	(1 445)
Impôts sur les bénéfices	(3)	2	0	0	41	2	1	44
Résultat net avant plus-values nettes sur participations cédées et résultat net des activités abandonnées	(811)	(111)	(590)	(1 512)	(690)	72	(783)	(1 401)
Résultat net des activités abandonnées / destinées à être cédées						(706)		(706)
Résultat net	(811)	(111)	(590)	(1 512)	(690)	(634)	(783)	(2 107)



4.6. Immobilisations

En k€	Imm. Incorporelles					Imm. Corporelles					Total	
	Logiciels Techniques	Goodwill	Marques	Relations Clients	Total	Droit d'usage (Construction)	Installations techniques	Equipement des bureaux, informatique	Autres	Immobilisations en cours		Total
Valeur brute au 31 mars 2021	1 060	3 910	5 250	4 200	14 420	3 328	10	742	483	29	4 593	19 013
<i>Incidence changement de méthode comptable</i>												
Valeur brute au 1^{er} avril 2021	1 060	3 910	5 250	4 200	14 420	3 328	10	742	483	29	4 593	19 013
Acquisitions								19	16		36	36
Cessions												
Ecart conversion	1				1		1	2	6		9	10
Variations de périmètre								(0)	(2)		(2)	(2)
Valeur brute au 30 Sept. 2021	1 061	3 910	5 250	4 200	14 421	3 328	11	763	504	29	4 636	19 057
Amortissements au 31 mars 2021	(1 042)	(2 398)	(400)	(3 571)	(7 411)	(1 535)	(7)	(564)	(200)		(2 306)	(9 716)
<i>Incidence changement de méthode comptable</i>												
Amortissements au 1^{er} avril 2021	(1 042)	(2 398)	(400)	(3 571)	(7 411)	(1 535)	(7)	(564)	(200)		(2 306)	(9 716)
Dotations	(11)			(236)	(247)	(230)	(0)	(39)	(18)		(288)	(535)
Perte de Valeur												
Reprise sur cessions												
Ecart conversion	(0)				(0)		(1)	(1)	(3)		(5)	(5)
Variations de périmètre												
Autres	0				0			0			0	0
Amortissements au 30 Sept. 2021	(1 053)	(2 398)	(400)	(3 807)	(7 658)	(1 765)	(8)	(604)	(221)		(2 598)	(10 256)
Valeur Nette au 30 Sept. 2021	9	1 512	4 850	393	6 764	1 563	3	159	283	29	2 038	8 801

Goodwill.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée – Regroupements d'entreprises, les goodwill comptabilisés ne sont pas amortis mais font l'objet au minimum d'un test de perte de valeur annuel pour acter d'une éventuelle perte de valeur à enregistrer. Les goodwill sont affectés aux unités génératrices de trésorerie (UGT) ou aux groupes d'UGT définis par le Groupe : une UGT est un groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Le niveau d'UGT retenu pour tester les goodwill repose sur les caractéristiques de métier, de marché ou de segmentation géographique de chacune des activités. Les UGT ont été regroupées par Centre de Profit « Technologie » d'une part et « Digitale » d'autre part, et par zone géographique.



Suivant cette même norme, le Groupe se doit de procéder à l'exercice de l'affectation du coût d'acquisition consistant notamment, à identifier les actifs incorporels de la société acquise devant être reconnus séparément du goodwill, et à évaluer ceux-ci à leur juste valeur. Le Groupe a fait appel à un cabinet d'expert, pour se faire assister dans cette mission.

L'estimation de la valeur de cet actif est conforme à la norme IFRS 3 sur la notion de « juste valeur ». Les synergies et hypothèses spécifiques à l'acquéreur (GECI International) ont été exclues. L'analyse faite reflète les synergies et hypothèses communes à tout acquéreur potentiel qui pourrait acheter ou vendre individuellement les actifs identifiés. Les approches qui ont été utilisées sont : la méthode des redevances, la méthode des surprofits et l'approche par les coûts.

Le résultat a permis de conforter la valeur de la marque Eolen à 4,9 millions d'euros, mais également de valoriser les relations clientèles à 3,3 millions d'euros. L'allocation du prix d'acquisition des sociétés Eolen, a donné lieu, par ailleurs, à la constatation d'un impôt différé passif de 1,1 million d'euros, notamment sur la valorisation de la relation clientèle. L'impact a été constaté sur la ligne « acquisition », du tableau ci-dessus et dans la colonne « Goodwill ».

Enfin, la société a procédé à la comptabilisation d'un Goodwill par suite du rachat des titres de GECI Advanced Technologies (Israël) au 1^{er} janvier 2018 pour 0,1 million d'euros, intégralement déprécié à la clôture 2019.

La marque « EOLEN ».

La marque a été évaluée par la méthode des redevances. La marque est une marque corporate avec 13 ans d'existence à la date d'acquisition, bénéficiant d'une forte visibilité sur le marché des ESN au regard de la taille de la société. Le Groupe a retenu une durée de vie indéfinie en l'absence de limite prévisible.

Le taux de redevance retenu par rapport aux caractéristiques de la société est de 5%. Les frais de support retenu sur la base de l'existant, sont estimés à 0,3% du chiffre d'affaires. Le taux d'actualisation retenu correspond au taux pivot de l'activité, c'est-à-dire de 10,2%. La période de projection a été de 2021 à 2025.

Relations Clients.

Les Relations Clients (RC) ont été évaluées par la méthode des surprofits en déterminant : le chiffre d'affaires attribuable aux RC, la marge d'exploitation (EBIT) de l'activité, retraitée des frais commerciaux ne servant pas à maintenir les RC (frais engagés pour l'acquisition de nouveaux clients), les charges capitalistiques relatives aux autres actifs contribuant à l'exploitation des RC, et le taux d'actualisation à retenir pour l'actualisation des surprofits identifiés.



Les analyses du portefeuille clients des sociétés « Eolen » ont conduit à segmenter les Relations Clients par pôle d'expertise :

- Pris individuellement les pôles d'expertise ont un seuil de matérialité significatif, à l'exception des pôles Intec et Brésil,
- Les pôles présentent des niveaux de croissance du chiffre d'affaires et de profitabilité différents,
- Les efforts engagés pour acquérir de nouveaux clients sont variables selon les pôles et leur historique respectif.

Le portefeuille clients avait été évalué à environ 80 clients, le TOP 10 représentant environ 70% du chiffre d'affaires total. La grande majorité est constituée de clients référencés et récurrents/historiques. Après l'évaluation du taux d'attrition de 14%, la durée de vie moyenne des relations clients des UGT a été estimée à 7 ans.

Sur la base des analyses qui ont été menées, un taux d'attrition du chiffre d'affaires généré par le portefeuille clients existant à la date de l'acquisition entre 10% et 15% (12,5% en moyenne, durée de vie implicite des RC de 7 ans) a été retenu. Il n'y a pas eu de remise en cause de cette analyse depuis l'acquisition, et le portefeuille client continue d'être amorti.

Tests de perte de valeur.

Le Groupe procède à des tests de perte de valeur chaque fin d'année ou chaque fois qu'un indice de perte de valeur est identifié afin d'estimer la valeur recouvrable de l'UGT (valeur la plus élevée entre la juste valeur nette de l'actif et sa valeur d'utilité, qui correspond à la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés attendue de l'utilisation de l'unité génératrice). Une perte de valeur est comptabilisée pour une UGT si sa valeur recouvrable est inférieure à sa valeur comptable et doit être en premier lieu affectée au Goodwill de l'UGT.

Un plan d'affaires a été établi afin de permettre la réalisation du test de dépréciation. Ce plan d'affaires tient compte de plusieurs facteurs : l'historique, la stratégie définie et mise en place par le Groupe et les contraintes liées à la concurrence, les caractéristiques du marché, l'économie, la conjoncture etc. L'axe stratégique défini par le Groupe porte sur le renforcement de la position auprès des clients importants et la pénétration des marchés porteurs à forte valeur ajoutée. Pour cela, le Groupe a entamé une démarche de certification ISO 27001. Le Groupe peut ainsi prétendre à des référencements plus élevés. Néanmoins, les hypothèses envisagées (croissance, évolution de marge, etc.) restent réalisables en tenant compte de l'impact négatif de la pandémie mais également des opportunités qu'elle apporte notamment dans le recours massif à la digitalisation. Par ailleurs, le Groupe poursuit sa politique d'optimisation de coûts et réduit au strict nécessaire ses frais généraux. A noter que la valorisation de ces actifs reste soumise à des aléas inhérents à



la projection des plans d'affaires, ce qui explique les baisses sensibles des valeurs observées dans le tableau plus bas qui récapitule les valeurs testées et leurs valeurs actuelles.

A la date de clôture, la Société n'a pas détecté d'indice de perte de valeur significatif de ces UGT, et maintient ainsi leur valeur comme analysée lors de la clôture annuelle au 31 mars 2021.

4 . 7. Actifs financiers non courants

Au 30.09.21 En k€	Participation dans les entreprises associées	Actifs financiers non courants			TOTAL Actifs financiers non courants et participations mises en équivalence
		Autres actifs Non courants	Dépôts de garantie		
			Placés en actions	Simple	
Valeur brute au 31 mars 2021	10		1	375	386
Acquisitions/Augmentations				5	5
Variation de Périmètre					
Cessions/Remboursements				(4)	(4)
Ecart conversion					
Autres					
Valeur brute au 30 Sept. 2021	10		1	376	387
Dépréciations au 31 mars 2021					
Dotations					
Reprise sur cessions					
Variation de Périmètre					
Ecart conversion					
Autres					
Dépréciations au 30 Sept. 2021					
Valeur Nette au 30 Sept. 2021	10		1	376	387



4 . 8. Actifs courants

En k€	Avril.21-Sept.21	Avril.20-Mars.21
Clients et compte rattachés	3 448	3 782
Provisions sur comptes clients	(46)	(57)
Factures à établir	332	356
Clients et autres débiteurs	3 734	4 081

Les créances clients font l'objet de factorisation auprès de FactoFrance. La constitution de provision sur comptes clients est faite au cas par cas.

4 . 9. Autres actifs courants et actif d'impôt exigible

En k€	Avril.21-Sept.21	Avril.20-Mars.21
Avances Fournisseurs	11	159
Créances sociales	53	40
Créances fiscales hors impôt	1 795	1 739
Charges constatées d'avance	284	217
Créances diverses	21	14
Autres actifs courants	2 164	2 168
Créances d'impôt	1 318	1 748
Actif d'impôt exigible	1 318	1 748

4 . 10. Provisions

En K€	Mars.21	Variation du périmètre	Dotations	Reprises suite à consommation	Reprises non utilisées	Impact capitaux propres	Reclassement	Sept.21
Provisions retraites et assimilées	127		15					142
Provision pour risques et litiges	132			(10)			85	207
Provisions non courantes	258		15	(10)			85	349
Litiges prud'hommaux	562		118	(160)		0	(85)	435
Autres Litiges	17							17
Provisions courantes	579		118	(160)		0	(85)	452
Total des Provisions	837		134	(170)		0		801



4. 11. Dettes Financières

En k€	Sept.21				Mars.21
	Total	à un an au plus	+ de 1 an à - de 5 ans	à + de 5 ans	Total
Dettes Loyers	1 586	481	1 104		1 823
Dettes Bancaires ⁽¹⁾	547	547			1 138
Autres dettes financières	77	76	1		77
Crédit Vendeur ⁽⁴⁾	700		700		700
"Put" ⁽⁵⁾	2 750		2 750		2 750
ORNAN ⁽³⁾					750
OC ⁽⁶⁾	56		56		
BSAE ₁ ⁽⁷⁾	876	846	31		
BSAE ₂ ⁽⁸⁾	1 644	1 644			
Comptes courants actionnaires ⁽⁹⁾	11	11			609
Factor ⁽²⁾	1 598	1 598			1 911
Découverts et autres	1 049	1 049			1 035
Dettes financières	10 895	6 252	4 642		10 793
<i>dont court et moyen terme</i>	<i>6 252</i>	<i>6 252</i>			<i>5 957</i>
<i>dont long terme</i>	<i>4 642</i>		<i>4 642</i>		<i>4 836</i>
Disponibilités et assimilés	(807)	(807)			(1 198)
Endettement (Trésorerie) Net(te)	10 087	5 445	4 642		9 596

(1) Les dettes bancaires mentionnées correspondent à la somme des emprunts détaillés ci-dessous :

- l'emprunt Caisse d'Epargne IDF d'un montant de 1,5 million d'euros (capital restant dû 0,08 million d'euros) porte intérêt au taux fixe de 4,2% et est garanti par un nantissement à 100% des titres Amundis.
- l'emprunt BPI de 2,7 millions d'euros (capital restant dû 0,47 million d'euros) au taux fixe de 3,68% est également comptabilisé au 30 septembre 2021.

(2) Le Groupe EOLEN a mis en place un contrat de factoring avec la société FactoFrance. Le contrat a été conclu pour une durée indéterminée. Chaque partie peut résilier le contrat à tout moment moyennant un préavis de 3 mois. Les sociétés concernées par le contrat sont EOLEN Finance, Groupe EOLEN, AMUNDIS, ETUD Integral et ALLIANCE SERVICES Plus. La commission spéciale de financement est égale à la moyenne mensuelle établie le mois précédent de l'EURIBOR 3 mois majoré de 1,30% (130 points de base). Par ailleurs, la commission d'affacturage s'élève à 0,19% HT des créances cédées avec un minimum de 40 K€ HT par an.

(3) Les ORNAN ont été converties en totalité durant la période. Il reste 600 ORNAN de disponible à la date d'arrêté des comptes.



(4) et (5) Le crédit vendeur lié à l'acquisition du Groupe EOLEN d'un montant de 0,7 million d'euros, n'est soumis à aucun intérêt. Par ailleurs, cette acquisition est assortie d'une option de rachat des titres Altona International (part détenue par Anthéa) pour une valeur nette de 2,75 millions d'euros.

(6) Les Obligations Convertibles (OC) ont été émises en juillet 2021, il reste 56 OC, dont la valeur nominale est de 1 000 euros, non apportées à la Fiducie, leur date d'échéance est prévue pour juillet 2023.

(7) Les BSAE₁ sont issus des 1 300 OC apportées à la Fiducie, dont le remboursement se fait et se fera en numéraire, à la date de la clôture l'équivalent de 416 OC ont été converties en 41 600 957 actions nouvelles.

(8) Les BSAR₂ sont issus des 1 644 OC apportées à la Fiducie, dont le remboursement se fera intégralement en actions nouvelles.

(9) Comptes courants de la société XLP Holding et Serge Bitboul.

4 . 12. Autres passifs courants et non courants

En k€	Avril.21-Sept.21	Avril.20-Mars.21
Fournisseurs et compte rattachés	957	1 591
Factures non parvenues	616	532
Fournisseurs et autres créiteurs	1 573	2 123

En k€	Avril.21-Sept.21	Avril.20-Mars.21
Dettes sociales	3 703	4 181
Dettes fiscales	2 669	3 018
Comptes clients créditeurs	504	450
Dettes diverses	240	118
Produits constatés d'avance	10	21
Autres passifs courants	7 126	7 787
Dettes d'impôts	306	390
Passif d'impôt exigible	306	390



4 . 13. Impôts différés

Les impôts différés actifs, qui s'élèvent à 0,6 million d'euros, portent essentiellement sur les activations des déficits pour 0,7 million d'euros.

En k€	Au 31 mars 2021	Variation en résultat	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Autres	Au 30 Sept. 2021
Provision pour avantages au personnel	32	4	0	0	0	36
Activation de déficits	668	2	0	0	0	670
Réévaluations issues des regroupements d'activi	(157)	59	0	0	0	(98)
Autres	8	(2)	0	0	0	6
Impôts différés Net	550	63	0	0	0	613
Impôts différés Actif	707					711
Impôts différés Passif	(157)					(98)

4 . 14. Engagements Hors Bilan

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des engagements hors bilan vis-à-vis de tiers, pris par le Groupe GECI International :

En k€	Sept.21			Mars.21
	Total	N+1	N+4 et au-delà	
Avance remboursable Région Lorraine ⁽¹⁾	7 116		7 116	17 200
Abandon de créances avec clause de retour à meilleur fortune ⁽²⁾	500		500	500
Garantie sur emprunts bancaires ⁽³⁾	273	273	-	273
Engagements hors bilan	7 889	273	7 616	17 973

⁽¹⁾ La société GECI International a garanti auprès de la Région Lorraine le remboursement des 3 avances consenties par cette dernière à Sky Aircraft pour un montant de 21,2 millions d'euros. De manière identique, GECI Aviation a garanti le remboursement d'une de ces avances pour un montant de 9,1 millions d'euros. Ces garanties ont été effectivement appelées par le Conseil Régional de Lorraine en décembre 2012 et en janvier 2013. A ce jour, une somme de 4 millions d'euros a été payée par le Groupe. GECI International a décidé, sur conseil de ses avocats, de ne pas passer de provision au titre de ces aides, en ce que les conditions de remboursement des deux premières avances ne sont pas réunies (9,1 millions d'euros au titre de l'implantation en région Lorraine, remboursable dans le cas où la Sky Aircraft s'installerait dans une autre région que la Région Lorraine ; 7,1 millions d'euros au titre de l'industrialisation, remboursable dès la vente du premier avion) et en ce que le versement de la dernière aide - avance de trésorerie en attendant la mise en place des financements convenus par les partenaires privés et publics – peut s'analyser comme s'inscrivant dans le cadre de la participation au capital de GECI Aviation, telle que



contractualisée à l'origine entre le Groupe et la Région. Le 16 avril 2013, le Tribunal de Commerce de Briey a prononcé la liquidation judiciaire de la société SKY AIRCRAFT. Le 27 avril 2021, Tribunal Judiciaire de Metz a décidé que la validité de la mise en jeu de la garantie de GECI International vis-à-vis de SKYAIRCRAFT ou GECI AVIATION au profit de la région Grand Est n'est reconnue que pour les 2^{ème} (7 millions d'euros) et 3^{ème} (5 millions d'euros) avances remboursables.

Il est rappelé que le protocole d'accord signé en 2014 entre GECI International et la Région Lorraine encadre l'exercice de toute garantie au remboursement ou à l'imputation des 4 millions d'euros et que les conditions de règlement de toute dette de garantie ne sont pas réunies à ce jour. Il est également précisé qu'en vertu de ce protocole, le remboursement de toute dette éventuelle est subordonné et limité à 10% du résultat net annuel de la société sur l'exercice de la date du jugement définitif.

La décision de la chambre commerciale du tribunal judiciaire de Metz n'engage en rien la pérennité de la Société et ne compromet pas la poursuite de ses activités. En outre, la Société examine toutes les voies de recours utiles, en lien avec le protocole d'accord signé en 2014.

⁽²⁾ La société GECI International a bénéficié d'un abandon de créances de 0,5 million d'euros accordé par la société XLP Holding ex-GTH en juillet 2004. Cet abandon est assorti d'une clause de remboursement éventuel en cas de retour à meilleure fortune. La clause de retour à meilleure fortune a été modifiée par des avenants du 3 octobre 2005, 26 novembre 2009, 22 juillet 2010, 16 juillet 2016 et le 9 décembre 2020. Le retour à meilleure fortune se définit comme suit : des comptes approuvés par l'assemblée générale faisant apparaître pour la deuxième année consécutive un résultat net consolidé supérieur ou égal à 1,3 million d'euros ou une situation nette consolidée supérieure ou égale à 5 millions d'euros, étant entendu que le calcul de la situation nette consolidée ne tiendra pas compte des montants ayant pour origine toute augmentation de capital passée ou future, des opérations internes de restructuration et/ou des opérations de refacturation. La clause de retour à meilleure fortune n'est pas applicable au 30 septembre 2021. Cette clause est valable jusqu'au 31 décembre 2024.

⁽³⁾ L'emprunt Caisse d'Epargne IDF, de 1,5 million d'euros (capital restant dû 0,3 million d'euros) est garanti par un nantissement des titres Amundis.



4 . 15.Filiales et Participations

Dénomination	Siège Social	Méthode de consolidation	% d'Intérêt
France			
GECI International SA	37-39 rue Boissière - 75116 Paris	Globale	Société Mère
Altona International	37-39 rue Boissière - 75116 Paris	Globale	80
Groupe EOLEN	37-39 rue Boissière - 75116 Paris	Globale	80
EOLEN Finance	37-39 rue Boissière - 75116 Paris	Globale	89,8
Riskalis Consulting	37-39 rue Boissière - 75116 Paris	Globale	73,8
AMUNDIS	37-39 rue Boissière - 75116 Paris	Globale	80
Alliance Services Plus	37-39 rue Boissière - 75116 Paris	Globale	80
GECI Cyber Solution	37-39 rue Boissière - 75116 Paris	Globale	100
GECI INTEC	37-39 rue Boissière - 75116 Paris	Globale	100
Europe			
GECI LTD	1 Westferry Circus, Canary Wharf, London E14 4HD, ROYAUME UNI	Globale	100
Proche Orient			
GECI Advanced LTD	Andrei Sacharov 9 - Haïfa (Israël)	Globale	100
Amérique			
Alliance Services Plus Servicios de Informatica Ltda	Av Paulista 568, 7º andaBela Vista - 01310-000 Sao Paulo Brasil	Globale	74,72



V. Informations Boursières

Répartition actuelle du capital et des droits de vote

Evolution de l'actionnariat.

au 30.11.2021	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% du capital
XLP holding	25 092 507	4,04%	50 185 014	7,51%
Serge Bitboul	4 821 953	0,78%	9 643 906	1,44%
Total Serge Bitboul	29 914 460	4,82%	59 828 920	8,95%
Autres nominatifs	19 795 632	3,19%	38 060 903	5,69%
Autres au porteur	570 498 221	91,88%	570 498 221	85,35%
Auto-détention	683 498	0,11%	0	0,00%
TOTAL	620 891 811	100,0%	668 388 044	100,0%

au 30.09.2021	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% du capital
XLP holding	25 092 507	4,22%	50 185 014	7,82%
Serge Bitboul	4 821 953	0,81%	9 643 906	1,50%
Total Serge Bitboul	29 914 460	5,04%	59 828 920	9,32%
Autres nominatifs	19 795 632	3,33%	38 060 903	5,93%
Autres au porteur	543 726 807	91,52%	543 726 807	84,74%
Auto-détention	683 498	0,12%	0	0,00%
TOTAL	594 120 397	100,0%	641 616 630	100,0%

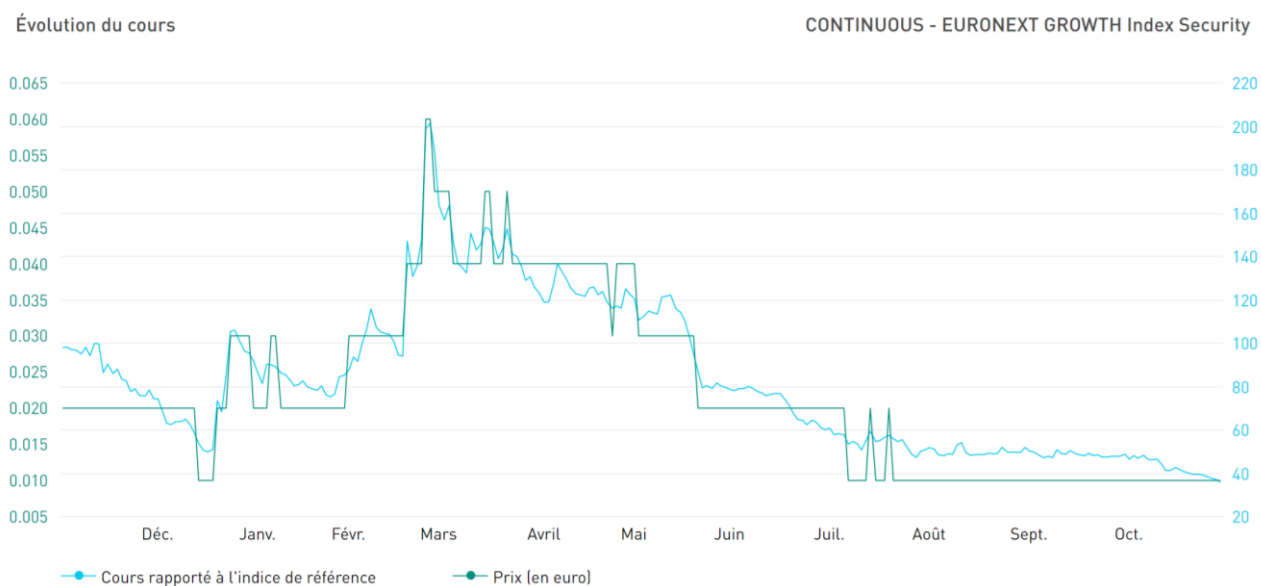
au 31.03.2021	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% du capital
XLP holding	25 092 507	5,45%	50 185 014	9,87%
Serge Bitboul	4 821 953	1,05%	9 643 906	1,90%
Total Serge Bitboul	29 914 460	6,49%	59 828 920	11,77%
Autres nominatifs	18 277 409	3,97%	36 542 035	7,19%
Autres au porteur	411 883 048	89,39%	411 883 048	81,04%
Auto-détention	683 498	0,15%	0	0,00%
TOTAL	460 758 415	100,0%	508 254 003	100,0%



Evolution du cours de bourse

Date	Plus Haut Cours	Date Plus Haut Cours	Plus Bas Cours	Date Plus Bas Cours	Dernier Cours	Moyenne (Ouverture)	Moyenne (Clôture)	Nombre de Titres	Montant en K€	Nombre de séances de cotation
sept-20	0,037	23-sept	0,024	22-sept	0,028	0,03	0,029	88 937 059	2 686 109,77	22
oct-20	0,028	13-oct	0,02	27-oct	0,023	0,026	0,026	44 402 673	1 126 827,12	22
nov-20	0,025	12-nov	0,018	26-nov	0,019	0,022	0,021	125 599 088	2 575 621,08	21
déc-20	0,033	28-déc	0,013	14-déc	0,025	0,019	0,019	124 198 625	2 814 045,18	22
janv-21	0,031	29-janv	0,021	26-janv	0,024	0,024	0,023	403 688 469	10 155 876,01	20
févr-21	0,067	25-févr	0,024	01-févr	0,055	0,035	0,036	1 615 040 43	69 459 218,60	20
mars-21	0,053	03-mars	0,035	31-mars	0,037	0,043	0,042	686 803 516	30 447 775,16	23
avr-21	0,045	08-avr	0,035	27-avr	0,037	0,037	0,037	159 986 950	6 162 941,97	20
mai-21	0,038	03-mai	0,013	18-mai	0,023	0,029	0,029	150 251 174	4 297 479,50	21
juin-21	0,023	08-juin	0,017	30-juin	0,017	0,021	0,02	50 117 012	974 466,77	22
juil-21	0,02	13-juil	0,012	13-juil	0,014	0,015	0,015	147 958 378	2 282 311,24	22
août-21	0,018	10-août	0,013	05-août	0,015	0,014	0,014	172 215 657	2 510 629,65	22
sept-21	0,017	09-sept	0,013	21-sept	0,013	0,014	0,014	173 279 827	2 515 935,44	22
oct-21	0,013	01-oct	0,009	29-oct	0,01	0,012	0,012	67 384 704	784 041,15	21

Évolution du cours et de l'activité



Les différents codes pour suivre le cours de GECI International sont :

- ISIN : FR0000079634 (mnémonique : ALGEC)

GECI International a été introduite au Second Marché de la Bourse de Paris le 9 mars 2001. Elle est aujourd'hui cotée sur Euronext Growth (depuis le 29 mars 2021).



VI. Attestation du responsable du Rapport Financier Semestriel

Responsable du Rapport Financier Semestriel

Monsieur Serge BITBOUL, Président du Conseil d'Administration

Attestation du Responsable du Rapport Financier Semestriel

J'atteste à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-dessus présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 17 décembre 2021

Le Président du Conseil d'Administration,



Informations sur l'entreprise

GECI INTERNATIONAL

37/39 rue Boissière

75116 PARIS

Tél +33 (1) 46 12 10 00

www.geci.net

